

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

L'ASSOMPTION ⁽¹⁾

Veni, sponsa mea, veni coronaberis.

(*Cant., cant. IV. 8.*)

I

Dans un soupir d'amour plus brûlant que la flamme
Marie a, vers les cieux, exhalé sa belle âme.
A la voix du Très-Haut les Apôtres épars
Vers la sainte Cité viennent de toutes parts.
Ils conduisent le deuil au pied de la colline
Où naguère Jésus dans sa splendeur divine
Nous laissant son amour remonta vers les cieux.
Mais Thomas n'est pas là ; sans doute, de ses yeux,
Il souhaite revoir l'Auguste Souveraine
Que la terre et le ciel acclament pour leur Reine,
Et dont le nom béni dans un accord touchant
A déjà retenti de l'aurore au couchant.

Des rochers de Moab aux aiguilles sublimes
L'astre du jour trois fois avait doré les cimes,
Et la foule pieuse entourant le cercueil
Unissait l'espérance aux tristes chants du deuil.
Thomas parut enfin !... Quelle ineffable ivresse,
Et dans ces cœurs émus quels transports de tendresse,
Lorsque Jean, l'œil en pleurs, ouvrit, silencieux
Le tombeau qui voilait ces restes précieux !
O prodige !... ô miracle !... ô merveille imprévue !...
Des fleurs aux doux parfums frappent seules leur vue !
Vos yeux, fils bien aimés, la chercheraient en vain :
La Vierge a pris son vol vers le séjour divin.

Mais d'où vient cet éclat qui transforme la terre ?
Dis-nous pourquoi, Cédron, tes flots semblent se taire ?
Qui te fait tressaillir, montagne de Sion ?
Palmiers, pourquoi sourire aux fleurs de ce vallon ?
Qui verse dans les airs ce fleuve de lumière ?...
O bonheur ! Dans un nimbe apparaît la première

(1) Poème lu au cercle Ville-Marie, à la séance du 27 mai 1887.

Marie! . . . et des milliers d'anges pour l'escorter
 Sur leurs ailes de flamme ils semblent la porter.
 Marie, oui, notre mère, apôtres, c'est bien Elle!
 Son corps revêt l'éclat de la gloire éternelle,
 Et sa robe aux plis d'or et son manteau d'azur
 Effacent en splendeurs les richesses d'Assur.
 De quel divin reflet rayonne son visage,
 Sa douce main bénit et l'air à son passage
 Semble boire à longs traits l'ardôme de ses pas,
 A nos regards épris ne te dérobe pas ;
 Laisse-nous contempler ta beauté virginale
 O Mère, et ralentis ta marche triomphale !
 — Mais la lyre angélique aux accords inspirés
 Fait retentir les airs de ses hymnes sacrés.

Entonnez vos concerts, régions de l'aurore
 Tressaillez, rivages lointains,
 Et vous que le soleil a son déclin colore
 Filles des mers, battez des mains !
 Au sein de la lumière et des anges sans nombre
 Votre Reine sort du tombeau
 Un nouvel astre brille et va dissiper l'ombre,
 Le jour va renaître plus beau.
 Non, tu ne devais point, sous un pâle suaire,
 O Vierge, dormir sans retour ;
 Le corps qui fut d'un Dieu le vivant sanctuaire
 Devait triompher à son tour.
 Seule, l'amour divin s'embrâsa de ses flammes
 Comme la victime au saint lieu,
 Seule, tu fus choisie entre toutes les femmes
 Pour veiller sur les jours d'un Dieu.
 Celui qui d'un regard peupla l'immense espace,
 Qui créa l'ange du néant,
 Et planta ce roseau que jamais ne dépasse
 Le vaste et superbe océan ;
 Qui donne aux jours ses feux, aux nuits leurs sombres voiles
 Et dit aux vents : soufflez ici ;
 Qui parle de son trône et cent millions d'étoiles
 Disent tremblantes : nous voici !
 Ce Dieu qui chaque jour nourrit la créature,
 Te disait : " Ma mère, j'ai faim ! "
 Et lui qui dans sa main fait fleurir la nature
 Prenait son repos sur son sein !
 Oh ! qui dira jamais les trésors de tendresse
 Qu'à ton Dieu tu sùs prodiguer ;
 Hélas ! et les douleurs qu'en des jours de détresse
 Cet amour devait te léguer ?
 Ta lèvre, soixante ans, sur un sanglant calvaire
 Bût à l'océan des douleurs ;

Mais triomphe aujourd'hui : la terre te vénère,
Et le ciel va sécher tes pleurs.

Et la terre aux accents des célestes phalanges
Unissait de concert ses hymnes de louanges ;
Gethsémani chantait en chœur :
O toi qui vers les cieux, où l'Époux te convie
Dans son sublime essor va retrouver la vie
Au sein de l'éternel bonheur ;
Sous un ciel agité de noirs nuages roulent,
L'enfer voit en tremblant ses autels qui s'écroulent,
Les peuples trament des complots,
Les rois forgent des fers pour enchaîner l'église
Et dans l'avenir sombre, au plus lointain qu'on lise
Le sang chrétien coule à grands flots :
Et tu nous quittes ! . . . Et pour aguerrir nos âmes
Nous ne sentirions plus tes embrasantes flammes
Et nous resterions sans secours ?
Non, non, du ciel, où Dieu va placer ta demeure
Sur le pauvre qui souffre et sur l'enfant qui pleure,
Ton bon cœur veillera toujours.
Dieu t'avait confié l'église désolée
Aux langés du berceau tu l'avais consolée :
Heureuse en tes bras maternels,
Elle goûta la paix aux jours de son enfance
Sois toujours son bonheur, sa gloire et sa défense.
Du haut des parvis éternels.
Et si des jours de deuil se levaient pour le monde
Si le vaisseau sacré, sur la vague profonde
Luttait contre les flots amers,
Tes feux, resplendissant au milieu de l'orage
Viendraient nous arracher aux horreurs du naufrage,
O brillante étoile des mers.

Douce mort, en ce jour, que tu revêts de charmes !
Près de Marie, aux cieux, triompher sans alarmes,
Aimer et ne jamais souffrir !
Oh ! quand brillera l'heure où, forts de nos prières,
Saluant des bourreaux les armes meurtrières,
Pour Jésus nous pourrons mourir !

Les anges répondaient : ô fleur immaculée,
Qui dira tes divins attraits ?
Dieu sur ton front vermeil, beau lis de la vallée,
Laissa l'empreinte de ses traits.
Vierge, ta démarche est légère
Comme le faon dans les déserts
Comme la brise passagère
Comme l'aigle au milieu des airs

Ton âme a captivé l'âme du Roi de gloire,
 Ton cœur a su blesser son cœur ;
 L'amour divin t'emporte en son char de victoire
 L'époux triomphe il est vainqueur.
 L'ambre, l'aloès et la myrrhe
 Distillent de ton vêtement,
 Tes regards que l'époux admire
 Sont comme l'astre au firmament ;
 Le carmel sur la mer étale moins de grâces
 Le Thabor a moins de splendeurs.
 La fille d'Israël a vénéré tes traces,
 Sion proclame tes grandeurs,
 Cep de Cadès, vigne choisie,
 Source de pures voluptés,
 Manne du ciel, douce ambroisie,
 Qui dira tes suavités ?
 De quels désirs ardents la céleste patrie
 A souhaité ce jour heureux !
 Ses vœux sont accomplis, une mère chérie
 Va désormais régner aux cieus.

II

Ainsi l'hymne angélique en longs flots d'harmonie
 Exaltait les grandeurs de la Vierge bénie ;
 Et tandis que le globe, à ces divins accents,
 Tressaillait de bonheur sur ses gonds frémissants,
 La Vierge triomphante, aux accords de la lyre,
 Comme un nuage d'or qu'élève un doux zéphire,
 Par delà le ciel bleu montait, montait toujours.

O vous qui la portez aux immortels séjours,
 Souffle ardent du désert et brise parfumée,
 Votre haleine en passant sur sa trace embaumée,
 Ira du Gange au Nil, des Alpes au Thabor
 Annoncer aux mortels le nouvel âge d'or ! . . .
 Quand sur le Golgotha, trône d'amour sublime,
 L'homme vit expirer la céleste victime,
 L'heure de délivrance avait sonné pour lui,
 Le soleil du pardon sur sa tête avait lui ;
 Ici devait pourtant s'achever le mystère.
 Le serpent en courroux enlaçant notre terre,
 Tente un suprême effort . . . Mais le monstre infernal
 Siffle et s'agite en vain sous le pied virginal,
 De ses anneaux brisés déroulant la spirale
 Il lâche enfin sa proie et dans un dernier rôle
 Retombe tout meurtri dans la nuit des enfers.
 L'homme énié de joie a secoué ses fers.

Comme au cirque romain la victime frappée
 Arrachant de ses flancs la meurtrière épée,
 Rebondit, hurle, tombe, et, couverte de sang,
 Les yeux remplis de rage, expire en rugissant,
 Telle frappée au cœur, d'une immense blessure,
 Et prévoyant la mort que sa faiblesse assure,
 La Foi du Capitole, échevelée, en pleurs,
 Jette au monde étonné le cri de ses douleurs.
 Satan le roi vaincu, dans sa haine sauvage
 A tenu cinq mille ans l'homme dans l'esclavage,
 Et pendant cinq mille ans, l'homme au mal entraîné,
 Sous un sceptre de fer dût se voir enchaîné !
 Aujourd'hui redressant sa tête glorieuse
 L'humanité bénit la main victorieuse
 Qui vint briser le joug du prince de l'erreur ;
 Puis comme un doux repos succède à la terreur,
 Astre consolateur au sein de la souffrance,
 Sur l'univers ému rayonna l'Espérance.

Mais quel frémissement semble courir soudain
 Des bords fleuris du Tigre aux rives du Jourdain.
 Les vents ont suspendu leur haleine inconstante,
 Sur la lyre argentine et la harpe éclatante,
 Plus triomphant paraît l'hymne mélodieux
 Que font vibrer au loin les anges radieux :

Chantez vos strophes solennelles,
 Habitants des cieus étoilés,
 Et de vos parvis dévoilés
 Ouvrez les portes éternelles :

La Reine de la gloire à vos seuils éthérés
 Apparaît ! ouvrez-vous, sanctuaires sacrés !

On entendit alors, au travers de la nue,
 Répondre avec douceur une voix inconnue :
 " Qui montera jamais à l'autel du Seigneur
 " Et des palais divins habitera l'enceinte,
 " Qui contempera Dieu dans sa majesté sainte
 " Et pourra jamais boire au torrent du bonheur ? "
 Et les anges en chœur à ces mots répondirent :
 " Celle qui protégea la veuve et l'orphelin,
 " Dont les grandes vertus en tout lieu resplendirent,
 " Et dont l'astre brilla sans ombre ni déclin :
 " Voici la Reine de Victoire
 " Ouvrez-vous, portes de la gloire "
 Et la voix répéta : " Mais sur ce front royal
 " N'étincelle aucune couronne ? "
 — " L'Esprit Saint épousa son cœur pur et loyal
 " Dirent-ils, le Seigneur la choisit pour son trône "

—Et la voix répondit : “ Au trône du Seigneur,
 “ Triomphe, amour, puissance, honneur !
 “ Celle que l'Esprit-Saint de sa flamme environne,
 “ Recevra du Très-Haut la palme et la couronne ! ”

III

Alors on vit des cieus les portiques s'ouvrir,
 Et de l'Agneau divin l'autel se découvrir.
 Sous les lambris sacrés de splendeur infinie,
 Jaillissait un torrent d'ineffable harmonie.
 Soudain, dans leurs transports, les princes de Sion
 Entonnèrent un chant de bénédiction :
 “ Gloire au Dieu trois fois saint ! Quelle épouse nouvelle
 S'élève du désert brillante de clarté ?
 Quelle auguste vertu sa démarche révèle !
 L'innocence et l'amour marchent à ses côtés.

Elle a de Sara la puissance,
 De Rachel la chaste beauté,
 De Rébecca l'humble innocence,
 D'Esther la douce majesté !

Non, ce n'est plus Hénoch, ni le prophète Elie,
 Qui montent vers les cieus sur un char enflammé,
 Mais Dieu fait triompher l'âme qui s'humilie
 Et se repose en lui comme en son Bien-Aimé.

Les prophètes disait : “ C'est la Vierge féconde
 Qui naguère enfanta le Verbe Créateur :
 L'étoile de Jacob a brillé sur le monde,
 Et le monde a reçu son divin Rédempteur.

O gloire de notre Patrie,
 Arche sainte, honneur d'Israël,
 Chandelier d'or, verge fleurie,
 Mystique Eden de l'Eternel,

Vous qui fûtes l'objet de nos chants prophétiques,
 Réglez sur nous ! L'espoir des siècles est rempli ;
 Votre rôle au milieu du monde est accompli
 Dans l'immortel séjour recevez nos cantiques ! ”
 Tout à coup s'élançant dans un rapide essor
 Parut comme l'éclair un ange aux ailes d'or
 Et sa voix répéta trois fois : Immaculée,
 Puis, comme on vit jadis en riant vallée
 S'entrouvrir de la mer des flots obéissants
 Suspendant les accords de leurs luths frémissants,
 Les Vierges à leur Reine ouvrirent un passage.
 Elle a vu de son fils rayonner le visage.

Au fond des saints parvis, suprême majesté,
 Sous un pavillon d'or paraît la Trinité

Ce n'est plus Jéhovah, Dieu puissant et sévère
Ce n'est plus Bethléem, ce n'est plus le calvaire.

Bethléem, dans la crèche un frère enfant couché,
Une Vierge, un vieillard le front sur lui penché,
Un beau ciel étoilé s'ouvrant sur la prairie
Et les anges chantant, puis auprès de Marie
Les bergers accourus, humbles, surpris, joyeux,
Pour redire à Jésus le cantique des cieus.

Le calvaire ! jour triste et plein de voix funèbre,
Où le ciel dans l'effroi se couvrit de ténèbres.
Oh ! quand du saint des saints le voile déchiré
Sembla dire aux bourreaux : le Christ est expiré ;
Que les rochers émus violemment se fendirent,
Que dans Jérusalem les morts se répandirent,
Alors qu'un monde entier, morne fondait en pleurs,
Que des éclairs blafards, ô Reine de douleurs,
Seuls éclairaient ton fils, mort, sanglant, solitaire,
Suspendu le visage incliné vers la terre
O Mère ! quels tourments, sous quel affreux pressoir
Fut torturé ton cœur dans ce lugubre soir !

Oui, triomphe aujourd'hui, le voici dans sa gloire,
Ce fils ! les cieus, la terre ont chanté sa victoire.
De la divinité dévoilant la grandeur
Ici le seul amour étale sa splendeur.

Pareil au bleu matin distillant sa rosée,
La Vierge exhale alors de sa bouche embrasée,
Ces doux soupirs : " Seigneur, mon sein vous a nourri,
Mes bras vous ont porté, mes yeux vous ont souri,
D'un exil douloureux, j'ai bu la coupe amère,
Je viens à vous mon fils, recevez votre mère ".

A ce langage on vit, muet d'étonnement,
Les astres s'arrêter dans le ravissement
Et le cœur débordé de divine allégresse
Jésus vers elle ouvrant les bras de sa tendresse,
O ma mère dit-il, s'il n'eût pas existé,
J'eusse créé le ciel pour votre sainteté.
Eve avait perdu l'homme en sa chute profonde
Une femme devait régénérer le monde,
Et le monde est sauvé, suave souvenir.
Celui que l'univers ne saurait contenir,
Votre sein l'a porté seule, mère bénie.
Vous m'avez consolé dans mes jours d'agonie
Et seule je vous vis au terrestre séjour
Jusqu'aux pieds de la croix me poursuivre d'amour

Au creuset des douleurs quelle âme désignée
Sous la main de son Dieu marcha plus résignée !
Avec moi vous pleuriez aux jours d'affliction
Partagez en ce jour ma résurrection,
Mère du Tout-Puissant, je vous dois la lumière,
Prenez place en mon cœur et siégez la première.

L'Esprit a son épouse, alors, donne un anneau,
Pour marche-pieds l'aurore, un soleil pour manteau,
Et plaçant sur son front douze astres pour couronne,
A la droite du fils il établit son trône.

Et le père parla : Ce jour est solennel
Je le jure aujourd'hui par mon Verbe Eternel,
Terre et cieux courbez-vous, car voici votre Reine
Mon cœur ne s'ouvrira qu'à sa voix souveraine
Chantez, anges du ciel, triomphe ô genre humain,
Vous, pécheurs, espérez, mon sceptre est dans sa main.

LOUIS FRANÇOIS FEIGÉ, Ptre.

BIOGRAPHIE.

MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET

2^e EVÊQUE DE MONTRÉAL ET ARCHEVÊQUE DE MARTIANOPOLIS,

(1799-1885.)

Doyen de l'épiscopat, vétéran du sacerdoce, cet incomparable prélat canadien s'éteignit le 8 juin 1885, avec une grande réputation de sainteté, à l'âge extraordinaire de 85 ans, 7 mois et 9 jours.

Sa Grandeur naquit à la Pointe-Lévis, en face de Québec, le 30 octobre 1799.

Le trente octobre mil sept cent quatre-vingt dix-neuf, par nous soussigné, a été baptisé Ignace, né ce jour du légitime mariage de Pierre Bourget, cultivateur en cette paroisse, et de Thérèse Paradis, son épouse ; le parrain a été Ignace Paradis et la marraine Elizabeth Roy qui, et le père présent, ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis, suivant l'ordonnance.

(Signé). A. MASSE, Ptre.

(Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse St-Joseph de Lévis.)

La généalogie de Sa Grandeur s'établit comme suit d'après le *Dictionnaire* de M. l'abbé Tanguay.

- I—Bourget Claude, bourgeois, fils de Jean Bourget et de Marie Gobillon de St-Sauveur, Ville de Blois, Evêché de Chartres, France, marié à Québec 23 Juin 1683, à Marie Conture, fille de Guillaume Conture (I) premier de ce nom en Canada.
- II—Bourget Pierre (Claude I) *baptisé* à Québec 31 décembre, 1699, *marié* à Lévis, 16 novembre 1722, à Marie Françoise Guay (Ignace III), *inhumé* à Lévis, 26 septembre 1756.
- III—Bourget Jean François (Pierre II) *baptisé* à Lévis 25 octobre 1728, *marié* à Lévis, 14 février 1752, à Ursule Samson (Ambroise III).
- IV—Bourget Pierre (Jean-François III) *baptisé* à Lévis 13 septembre 1756, *marié* à Thérèse Paradis.
- V—Bourget Ignace, fils du précédent, onzième enfant sur treize. (La maison encore existante de cette nombreuse famille est située dans une concession de Lévis nommé Auloka.)

Après les leçons de son premier maître qui fut le Rvd M. Gingras de

Beaumont, l'élève Bourget suivit un cours classique au Petit et Grand Séminaire de Québec.

Il prit l'habit ecclésiastique en 1818 et durant la même année scolaire 1818-19, le pieux séminariste fut envoyé au collège de Nicolet, comme professeur de Syntaxe et Eléments jusqu'en 1821, sous la direction de Révérend Messire Jean Raimbault, supérieur.

Le 21 mai 1821, il reçut le sous-diaconat et il fut immédiatement transféré à l'évêché de Montréal, par ordre de Mgr J. O. Plessis de Québec, pour être le secrétaire de Sa Grandeur Mgr Jean Jacques Lartigue.

Six mois plus tard, le 23 novembre 1821, il fut fait diacre et le 30 novembre 1822, il fut ordonné prêtre dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. La première messe de Sa Grandeur fut dite dans cet humble sanctuaire.

Associé à tous les travaux de l'évêque de Montréal, le jeune abbé fut nommée, le 4 octobre 1825, chapelain de l'église St-Jacques le Major qui venait d'être construite et érigée en Cathédrale par N. SS. Lartigue, Gaulin et Turgeon.

La charge de vicaire-général du diocèse de Montréal lui fut confiée en 1836 et dès 1837, le 10 mars, le digne Grand Vicaire Bourget fut promu, par un bref de Grégoire XVI, à l'épiscopat, sous les titres d'évêque de Telmesse, en Lycie, et coadjuteur de Mgr J. J. Lartigue de Montréal *cum futura successione*. Mgr Ignace Bourget reçut sa consécration canonique le 25 juillet suivant dans la Cathédrale de St Jacques ; le 10 mai précédent, Mgr Bourget avait été reconnu civilement par le roi Guillaume IV d'Angleterre, en prêtant le serment d'allégeance devant Lord Gosford, gouverneur-général du Canada.

Mgr Ignace Bourget succéda le 23 avril 1840, à Mgr Jean Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, quatre jours après que ce dernier eut rendu sa belle âme à Dieu.

Dans les termes d'une excessive humilité et de la plus tendre piété, Mgr Ignace Bourget annonça ainsi son avènement au siège épiscopal :

“ Le regret que vous cause la mort de Mgr Lartigue est d'autant plus amer que vous ne pourriez, nos très-chers frères vous consoler de cette perte immense en voyant le fardeau de l'épiscopat passer à un sujet si peu qualifié pour remplacer auprès de vous ce savant et vertueux prélat. Hélas ! Que nous sommes loin d'avoir les dispositions nécessaires pour remplir dignement les sublimes fonctions de l'apostolat et qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis notre élévation que pour nous punir de nos innombrables péchés et vous châtier vous-mêmes du mépris que vous auriez fait des grâces que vous avez reçues par le ministère de cet excellent pontife.

Oh ! que le poids de la charge pastorale est accablant, nos Très-Chers Frères ! Nous vous conjurons donc au nom de Jésus-Christ de l'alléger par votre obéissance à l'église, votre ferveur dans les saintes pratiques de la religion, votre respect pour vos pasteurs, en un mot, par votre terreur pour le vice et votre fidélité à vos devoirs

religieux. Car c'est là tout ce que nous vous demandons en reconnaissance des peines et des travaux auxquels nous allons nous assujettir pour votre amour. Oui, s'il est une chose capable de nous consoler ici-bas, au milieu de nos tribulations, ce sera de vous voir marcher dans les voies de la justice, vous tous que nous aimons dans les entrailles de Jésus-Christ et que nous désirons avec tant d'ardeur pouvoir présenter, au dernier jour, purs et sans taches, au tribunal du Souverain Juge. Puissions-nous, nos Très-Chers Frères, sauver tous ceux dont Dieu nous établit aujourd'hui le pasteur, afin qu'en ce jour terrible où nous irons rendre compte de tout ce que nous aurons fait dans l'exercice de notre ministère, nous ayons le bonheur de dire avec Jésus-Christ : " O Père Saint... j'ai gardé ceux que vous m'avez donnés et aucun d'eux n'a péri si ce n'est le fils de perdition."

Ce mandement d'inauguration fut suivi de plus de trois cents autres qui respirent tous le même parfum de sublime vertu.

De cette liste considérable des lettres pastorales de Mgr Bourget, nous extrayons les titres suivants des principales d'entre-elles.

Eloge de Mgr Lartigue.—Ville de Montréal.—Séjour à Rome.—Pauvres.—Propagation de la Foi.—Incendie de Québec.—Election de Pie IX.—Irlande.—Emigration.—Epidémie de 1847.—Pèlerinage de Notre-Dame de Bonsecours.—Révolution romaine. Exil de Pie IX.—Troubles politiques de Montréal. Lord Elgin.—Eucharistie.—Conseils aux Prêtres.—L'Or de la charité.—Secours de la prière.—La Myrrhe de la Mortification.—Adoration perpétuelle du St-Sacrement.—Journalisme catholique.—*The True Witness*.—Retraite pastorale. Devoirs du clergé.—Communautés religieuses.—Premier concile provincial de Québec.—Adresse au clergé de St-Hyacinthe.—Incendie de Montréal.—Fondation de l'Université Laval.—Journalisme catholique. Rédaction laïque.—Immaculée Conception. Vie religieuse.—La Foi.—Des mauvais journaux.—De la presse libérale.—Le patriotisme religieux.—Dénonciation comme apostat de M. Charles Chiniquy, Ptre.—Etude des droits de l'église en Canada—Du Pape et de Rome.—Erreurs modernes.—Jeunesse catholique.—La propitiation monastique.—Des élections politiques.—Allocution aux Zouaves Canadiens.—L'Eglise de l'Etat.—Du Dogme de l'Infaillibilité.—L'Ecole Ultramontaine.—Le Journal Modèle.

Ajoutons à ces admirables documents dont une série a été publiée en cahier de 200 pages, sous l'en-tête : *Fioretti Vescovili*, nombre de prières publiques, composées en diverses circonstances et entr'autres écrits que nous pouvons encore signaler : *Biographie de M. Antoine Manseau, Grand-Vicaire*, de plus, comme œuvre très importante : *Cérémonial des Evêques commenté et expliqué par les usages et les traditions de la Sainte Eglise Romaine*.

Mgr Ignace Bourget fit huit voyages à Rome, le premier en 1841 et le dernier en 1879.

A son quatrième, au sujet de la canonisation des Martyrs Japonais, Mgr Bourget fut décoré par le Pape Pie IX, des titres de comte romain et d'Assistant au Trône Pontifical.

En 1873, le 30 octobre, sa Grandeur célébra ses noces d'or qui furent fêtées dans toutes les parties de ce vaste diocèse.

En 1876, usé par ses travaux apostoliques, Mgr Bourget obtint sa retraite ; il fut alors nommé Archevêque de Mantianopolis.

La résidence qu'il choisit pour passer les derniers jours de sa vie dans le repos, la prière et la contemplation des années éternelles, fut la solitude de St Janvier, en la paroisse du Sault-au-Récollet, près de Montréal.

C'est de là que le saint vieillard octogénaire partit en 1880-81, pour faire une quête à travers les paroisses et les institutions du Diocèse en faveur de l'évêché de Montréal qui traversait une crise financière. Près de quatre-vingt mille piastres furent collectées par Mgr Bourget.

Pour analyser le pontificat si glorieux et si fécond de Mgr Ignace Bourget, voici une mention succincte de quelques-unes des fondations religieuses et laïques qui ont pris naissance sous l'active protection du deuxième évêque de Montréal :

Grand Séminaire, celui de St-Sulpice à Montréal ; 5 collèges ou petits séminaires ; ceux de Ste-Thérèse, de Joliette, de Rigaud, de St-Laurent et de Ste-Marie de Montréal ; 6 communautés d'hommes, celles des R.R. P.P. Oblats, Jésuites de Ste-Croix, des R.R. F.F. St-Viateur, de la charité et de la doctrine chrétienne ; 4 communautés de femmes, celles des R.R. Sœurs de la Providence, religieuses du Bon Pasteur, de la Miséricorde et des filles de Ste-Anne, un institut des sourds-muets ; un hospice des sourdes-muettes, des orphelinats, des conférences ecclésiastiques ; des sociétés de tempérance et de colonisation ; une association paroissiale de l'œuvre des bons livres ; une congrégation diocésaine des dames de charité ; la retraite ecclésiastique annuelle, l'archiconfrérie du T. S. et Immaculé Cœur de Marie ; les Quarante Heures ; l'Union de Prière ; le Tiers-Ordre ; l'Apostolat de la prière ; un évêché et enfin la nouvelle cathédrale de St-Pierre. Autres détails particuliers : soixante et quinze paroisses nouvelles érigées, environ quatre cents prêtres ordonnés ; trois évêques et deux archevêques ordonnés, savoir : Mgr P. Phelan, 3e évêque de Kingston le 20 août 1843, Mgr J. C. Prince, 1er évêque de St-Hyacinthe, Mgr F. N. Blanchet, 1er archevêque d'Oregon City, 15 juillet 1845 ; Mgr A. M. Blanchet, archevêque de Nesqually, Territoire de Washington, E. U., 27 septembre 1853.

L'archevêque de Martianopolis était d'une taille moyenne. Sa constitution, sans être robuste, semblait défier toutes les fatigues. Sa démarche était lente mais toujours ferme et toujours sûre. Sa figure au teint rose et sans cesse souriante traduisait la candeur et une parfaite sérénité d'âme ; tous ses traits cependant dénotaient une vive énergie tempérée par une inaltérable douceur. De longs cheveux blancs ajou-

taient à la majesté de sa physionomie. Tout l'extérieur empreint d'une profonde modestie, inspirait le respect, l'amour et la confiance. D'un maintien noble autant que réservé, Mgr Bourget parfois, paraissait être plus qu'un homme, c'est surtout à l'autel que l'on sentait en Sa Grandeur quelques chose de surnaturel.

La parole de Mgr Bourget était tout-à-fait onctueuse ; sans être jamais affectée elle ne manquait pas toutefois de revêtir des ornements, choisis en général dans les Saintes Ecritures. Si ce n'était pas de la haute éloquence qui subjugué, c'était au moins une rare élocution qui émeut et persuade. Ses accents venaient d'un fonds de continuelles inspirations qui illuminaient les âmes et attendrissaient les cœurs.

On a raconté de Mgr Bourget une foule d'anecdotes pieuses. Son souvenir aussi est pour ainsi dire partout. Il n'y a pas une seule paroisse de ce diocèse qui n'ait vu qui n'ait entendu cet évêque et qui n'ait reçu quelques bienfaits de Sa Grandeur. ●

Mgr I. Bourget comptait soixante et deux ans, six mois et neuf jours de prêtrise ; quarante huit ans dix mois et seize jours d'épiscopat et trente-six années d'administration diocésaine.

Le corps de Mgr Ignace Bourget a été déposé à côté des restes mortels de Mgr J. J. Lartigue, dans la future Cathédrale St-Pierre où un autel-tombeau sera élevé au centre de la nef, conjointement pour les deux premiers évêques de Montréal.

J. HERMAS CHARLAND.

HENRY KELSEY ET SES DECOUVERTES.

Certains écrivains anglais ont de singulières manières de faire l'histoire de notre pays. Tout ce qui ne flatte point leur orgueil national est rejeté comme une fable inventée à plaisir. On ne respecte ni les récits des anciens découvreurs appuyés par les historiens qui les ont suivis, ni les témoignages les plus authentiques. Cite-t-on un nom français, ses écrits, la carte qu'il a tracée des pays parcourus. Mithes que tout cela, nous répond-on, sans sourciller. A les en croire, Jean Bourdon qui, en 1658, pénétra jusqu'au 55e degré de latitude, dans la Baie d'Hudson, et prit possession de ces rivages au nom de Louis XIV, ne serait qu'un personnage légendaire, inventé par quelques clairvoyants tout comme l'Hercule ou la Minerve des païens. Leur rappelle-t-on le voyage de Desprès-Couture qui, en 1663, se rendit par terre à la Baie d'Hudson et y construisit plusieurs forts destinés à maintenir la domination Française contre les Anglais. Fable que tout cela.

A peine veut-on consentir à reconnaître Chouart Desgroseillers et Pierre Esprit Raddison. Et encore de ce dernier fait-on un Anglais et de tous deux des Huguenots. Quant à LaVerandrye et ses fils, pour n'être pas trop ridicule, il a bien fallu, en face des preuves irréfutables, déterrées des archives de la Marine Française, par M. Margrye, se rendre à l'évidence. Mais avec quelle désobligeance l'a-t-on fait. Au lieu de leur accorder le juste titre qui leur appartient, de premiers découvreurs du Nord-Ouest, on a essayé d'amoindrir leur mérite et de leur disputer la gloire d'être les premiers blancs qui saluèrent les Montagnes Rocheuses et parcoururent les immenses prairies, qui s'étendent au sud des grands lacs Winnipeg et Manitoba.

Quel personnage a-t-on voulu inventer pour la circonstance ? Où est-on allé le chercher ? Quel rôle a-t-on voulu lui prêter ? C'est ce que nous allons voir dans cet article.

Ne laissons pas le moindre souffle sur cette belle figure des LaVerandrye dont nous avons tout le droit d'être fiers. La revendication de la vérité historique est d'ailleurs assez facile à faire.

La Cie de la Baie d'Hudson venait à peine de fonder ses premiers comptoirs, que déjà elle rêvait d'envahir l'Ouest, à la recherche de mines, de fourrures et d'autres richesses qu'il pouvait recéler. Com-

posée d'hommes habiles, entreprenants, actifs et désireux d'acquérir des trésors, elle n'aurait pu manquer d'exploiter les richesses naturelles de tout le pays qui lui était cédé, si elle eût été secondée par des employés hardis, endurcis aux fatigues et à la hauteur de la mission qui leur était confiée.

Dès 1676, le gouverneur Bayley recevait instruction de ne rien épargner pour découvrir le pays.

L'expédition qu'il entreprit sur le littoral de la Baie avec William Bond, Thomas Moore et George Geyer, indique qu'il n'était pas en état d'accomplir cette tâche.

Vain et pusillanime comme tous les hommes de peu de valeur, dans son rapport de sept. 1678, il se fait gloire d'avoir parcouru des endroits dangereux, où aucun autre d'après lui ne devrait se risquer. Il termine, en recommandant dans l'intérêt de la Cie de ne plus tenter de courses aussi dangereuses.

Le voyage de Bayley n'eut pour tout résultat que la reconnaissance de la Côte Nord-Ouest de la Baie d'Hudson et des principales rivières qui se jettent dans cette partie de la Baie. Peu satisfaite, la Cie comprit que pour parvenir à son but elle devait s'adresser à d'autres que ce gouverneur.

John Bridgar fut chargé en 1682 de remonter la rivière Nelson et d'y construire un fort destiné à lui servir de point d'appui dans ses excursions à l'intérieur. L'idée était excellente.

Il pouvait faire par ce moyen des alliances avec les tribus avoisinantes et se faciliter par ce moyen l'accès du pays. Mais à Bridgar comme à Bayley, il manquait l'énergie morale, les ressources dans les difficultés et l'intrépidité nécessaire. Ils n'étaient point nés découvreurs et n'avaient pas ce qu'il fallait pour le devenir.

La Cie ne fut pas plus heureuse auprès d'Henry Sargeant.

Enfin en 1688, elle finit par trouver un jeune homme propre à entreprendre un tel voyage. Il se nommait Henry Kelsey. Venu encore enfant au fort Nelson, il s'habitua de bonne heure, à la vie rude qu'on menait dans ce pays. Il apprit à parler quelques langues sauvages et parfois suivit les naturels dans leurs chasses dans le voisinage du fort. Le gouverneur Geyer, commandant au fort Nelson, reçut ordre de presser Kelsey à tenter un voyage à l'intérieur. Il accepta sans hésitation et fut envoyé aussitôt à la rivière Churchill, dit la correspondance officielle. Ce dernier détail est d'une grande importance pour bien se rendre compte du point de départ et du pays qu'il visita.

Quand eut lieu l'expédition de Kelsey et quelle contrée découvrit-il? Une étude du journal qu'il écrivit lui-même, à son retour, ainsi que les archives de la Cie, nous fournit les réponses à ces deux questions. Le huit septembre 1690, le gouverneur George Geyer

écrivait à la Cour Générale de Londres, disait : " J'ai envoyé cet été, Henry Kelsey dans le pays des " Assinæ-Poëts " avec le capitaine " de cette nation, afin d'encourager les sauvages à venir faire la traite " avec nous." Il partit donc durant l'été de 1690. Toutefois, cette année-là, il ne se rendit qu'à Deering's Point. Son voyage ne devait durer qu'une année. Au printemps de 1691, il écrivit au gouverneur Geyer, pour lui permettre de continuer son voyage et lui demander divers effets dont il avait besoin. Ayant reçu une réponse favorable, il partit de Deering's Point le 15 juillet 1691, et le neuf septembre de la même année, après avoir parcouru environ 500 milles, il revint sur ses pas, hiverner à Deering's Point et s'en retourna au printemps de 1692, au port Nelson, suivi d'un grand nombre de canots, montés par des sauvages. Voilà quant aux dates. L'itinéraire de son voyage n'est pas si facile à constater. Des historiens veulent qu'il ait visité le pays des Sioux, d'autres l'envoient se promener jusque sur le plateau du Missouri. Ces avancés sont purement gratuits et ne se fondent sur aucun document historique. Ouvrons plutôt son journal et tâchons de découvrir par ses propres écrits, la route qu'il a suivie. Localisons d'abord le lieu de son départ. Le gouverneur Geyer sous les ordres duquel il était placé, écrit lui-même qu'il l'envoya à Churchill avec le chef d'une tribu qui habitait le voisinage de cette rivière. Il faut se rappeler, que pendant près d'un siècle, les expéditions de la Cie furent dirigées vers la Côte Nord-Ouest de la Baie. Les registres de la Cie sont remplis de renseignements sur les richesses minérales, la faune et la flore, ainsi que la qualité des fourrures de cette partie du pays. Elle dépêcha des bateaux destinés à reconnaître la côte et à y établir des stations. D'ailleurs, ce premier point est tellement clair qu'il est admis par tous les historiens. De Churchill, il se rendit à Deering's Point, dit Kelsey dans son journal. En consultant une carte préparée par le voyageur Ellis en 1748, on y trouve un lac nommé " Deer ", " La Biche, " situé à l'ouest du " Grand Lac " (*Big Lake*). Une pointe de ce lac qui se perd en marais se prolonge dans la direction du lac La Biche. On prétend que c'était là, ce Deering's Point dont il est question, qui aurait été ainsi nommé parce que les sauvages suivaient cette pointe pour se rendre au lac La Biche. Cette opinion est fortifiée par le fait qu'il s'y trouvait un grand nombre de cariboux.

Or, l'on sait que ces animaux durant l'été, ne quittent point les bords des lacs ou les rivages de la mer, parce que la brise les protège contre les morsures des moustiques et d'autres insectes qui les tourmentent. Il fit en partant de Deering's Point, une cinquantaine de milles en canot et trouvant la navigation trop difficile à cause des marais, il se décida continuer par terre. En fixant Deering's Point au Grand Lac, on peut suivre facilement la route de Kelsey. La des-

cription qu'il donne du pays qu'il visita et de ses habitants indique clairement que son expédition fut dirigée vers l'ouest du "Grand Lac." Il ne rencontra qu'une seule rivière peu profonde, n'ayant pas cent verges de largeur, située à environ 280 milles de Deering's Point. C'est la seule rivière qu'il dit avoir rencontrée. En effet, à peu près à cette distance directement à l'ouest et à la même latitude que Deering's Point, se trouve la petite rivière de *Too-oot-aw-nee*. C'est près de cette rivière, qu'il commença à entendre parler de la tribu des *Nay-wa-ta-me*. Il était parti avec un interprète. Quinze à vingt sauvages le suivaient avec leurs femmes. Son guide était de la tribu des *Assinae-Poëts*, alors en guerre avec la nation des *Nay-wa-ta-mee*. C'est le 6 août qu'il traversa cette petite rivière. Comme il n'avait pas emporté de provisions avec lui, ses sauvages étaient obligés de chasser pour vivre. Il se plaint souvent du manque de gibier. L'expédition avançait lentement. Les seuls gibiers qu'il signale sont des bœufs-musqués et des perdrix. Il décrit le pays comme étant désert, entrecoupé de marais et présentant çà et là des bouquets de saules et d'épinettes. Les sauvages qui habitaient tout le pays, entre Deering's Point et la rivière en question, étaient tous des *Assinae-Poëts*, que l'on prétend être une tribu de la nation des Assiniboines. Cette région était peu peuplée, car sur un parcours de 280 milles, il ne rencontra que 18 loges. A peine est-il arrivé à cette rivière, qu'on commence à lui parler de guerre. Son guide l'informe que les *Nay-wa-ta-mee* se trouvent au sud, et qu'à l'ouest de ces derniers habitent les *Nay-hay-tha-way*. Ces grandes tribus étaient en guerre et, tout récemment, les *Nay-wa-ta-mee* avaient tué trois femmes des *Nay-hay-tha-way*. Les sauvages l'informent aussi qu'il se trouve une autre tribu qu'on appelle les *Mountain Poëts* au sud des deux autres. Ce nom de *Poëts* semble s'appliquer à toute une nation divisée en trois grandes tribus. Ainsi donc, cette nation des *Poëts* aurait habité le pays entre le lac Arthabaska, au Nord, la rivière Arthabaska, à l'Ouest, et la hauteur des terres, au Sud. Les *Poëts de la Montagne* occupaient le pays avoisinant la hauteur des terres ; les *Nay-wa-ta-mee* se trouvaient au nord de ces derniers et les *Nay-hay-tha-way* à l'ouest des deux premiers.

Kelsey ne visita que les *Nay-wa-ta-mee*, mais se rendit jusqu'au pays des *Nay-hay-tha-way*. Il dépêcha des courriers aux trois tribus, et le 9 septembre, il fit conclure entre ces trois tribus et les *Assinae-Poëts* un traité de paix. L'endroit où ce traité fut signé, était, d'après Kelsey, à environ 513 milles de *Deering's Point*. De la rivière *Too-oot-aw-nee* à la rivière Arthabaska, la distance est de plus de 300 milles ; ce qui indiquerait, en supposant ses calculs approximativement exacts, qu'il se rendit à environ 70 milles à l'est de la rivière *Arthabaska*. Les *Poëts* étaient fort nombreux. Le territoire qu'ils habi-

taient offert de grands avantages pour la chasse. Le voisinage du lac et de la rivière Arthabaska, les fournissait abondamment de poissons. Aussi Kelsey dit que lorsque le traité fut signé, il compta plus de quatre-vingts loges groupées autour de la sienne. Trois jours après avoir traversé la rivière, dont nous avons déjà parlé, il vit pour la première fois des buffalos dont il fit ample provision, ainsi que d'un grand nombre de castors. On a voulu conclure de la présence des buffalos, qu'il devait être au sud de la rivière Churchill. Cette inférence ne se base nullement sur les renseignements obtenus des voyageurs, qui souvent ont tué des buffalos sur les bords du lac Arthabaska. Il suffit pour s'en convaincre de consulter M. Jean-Baptiste Bruce, vieillard octogénaire de St-Boniface, qui avec les Drs Richardson et Rae, fit un voyage à la mer Polaire, à la recherche de Franklin. On a même constaté la présence de buffalos à de grandes distances au nord du lac Arthabaska. Dès le 9 septembre, Kelsey se mit en route pour revenir à Deering's Point, après avoir fait promettre aux sauvages de venir le retrouver avec des fourrures. Au printemps suivant, dit-il, un délégué du chef des *Nay-hay-tha-way* lui apporta un calumet de paix, de la part du chef, et lui annonça qu'il ne pourrait se rendre à Deering's Point, parce que depuis son départ, les *Nay-wa-ta-mee* avaient tué plusieurs personnes de la tribu et qu'ils craignaient que pendant leur absence ils s'emparaissent de leur pays. Au printemps de 1692, il retourna au Port Nelson. Une autre hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance, quoiqu'elle ne soit pas aussi probable que la première, est qu'après avoir quitté le *Grand Lac*, il se soit dirigé vers le Sud. Entre la rivière Churchill et le lac *La Biche* se trouve des hauteurs appelées "Portage de la Montagne." On prétend que c'était là qu'habitaient les *Poëts de la Montagne*, mais comme Kelsey rebroussa chemin avant d'arriver jusqu'à cette tribu, il s'en suivrait encore qu'il ne serait pas allé au sud de la rivière Churchill. D'ailleurs, ce serait les deux seuls endroits où il pouvait parcourir environ 500 milles en droite ligne sans avoir à traverser une foule de rivières et un grand nombre de lacs importants. Peut-on concevoir qu'il eût omis de mentionner des faits aussi importants que l'existence des rivières et des lacs qu'il avait à traverser, lorsqu'il prend grand soin de décrire les bois, les prairies, les savanes et le gibier qu'on y trouve? Il faut se rappeler qu'il avait des instructions formelles de bien reconnaître le pays afin que la compagnie pût y entretenir des relations continues avec l'intérieur du pays. Et de fait, on voit que par la suite, la compagnie fonda des comptoirs sur la côte nord-ouest de la Baie et ne cessa de faire la traite avec les sauvages de ces pays. Un autre détail à noter. Kelsey rapporte que pendant qu'il était chez les *Nay-wa-ta-mee*, un sauvage mourut, qu'on le brûla sur un bûcher et qu'on enterra ses os calcinés.

Or, on ne trouve point semblable coutume chez les sauvages du sud. On remarque dans son journal qu'il rencontre à peu de distance les uns des autres, des troupeaux de bœufs sauvages de deux espèces bien différentes, les bœufs musqués et les buffalos. Encore là, nous avons une autre preuve qu'il voyageait au nord de la rivière Churchill, car c'est précisément au nord de cette rivière, que ces deux espèces se rapprochaient de plus près.

Un historien a voulu prétendre que les *Poëts* n'étaient ni plus ni moins que des Assiniboines et des Sioux. En supposant que ce serait vrai, qu'est-ce que cela prouverait? Ces deux tribus, d'après les rapports de la compagnie, se rendaient autrefois dans le voisinage de la Baie d'Hudson, et les Assiniboines firent un grand commerce avec les forts de la compagnie qu'ils visitaient souvent. D'après une tradition conservée par les Chippewayens, les Cris des Marais (Swampy) et les Assiniboines habitaient autrefois le littoral de la Baie et auraient repoussé les Dacotahs, qui avaient occupé jusqu'alors le pays situé au sud des lacs Winnipeg et Manitoba. Les Chippewayens ne parlent des Assiniboines que comme d'une branche détachée de la grande famille des Sioux. Enfin un dernier témoignage à l'appui de l'opinion que nous avons exprimée. Environ 80 ans après Kelsey, le voyageur Samuel Hearne partit de la rivière Churchill et fit une expédition dans l'intérieur, à l'ouest de cette rivière. La description qu'il nous donne sur l'aspect du pays, la qualité du bois, etc., coïncide d'une manière surprenante avec le récit de Kelsey. N'est-il pas tout naturel de croire que Hearne entreprit de suivre les traces de Kelsey et de continuer ses découvertes?

Maintenant, nous avons, pour le besoin de la discussion, considéré comme certain que Kelsey avait voyagé en droite ligne sans déviation importante. Il est permis d'avoir bien des doutes à ce sujet. Il était à la recherche de tribus errantes, obligé d'abandonner sa route pour faire la chasse, d'éviter la rencontre des tribus ennemies des sauvages qu'il accompagnait, et de longer des marais impossibles à franchir, etc. Peut-être que les 513 milles qu'il pense avoir parcourus, ne l'avaient pas éloigné à plus de 250 à 300 milles de la côte ouest de la Baie. Combien de fois a-t-on signalé semblables erreurs?

La topographie du pays est la seule indication qui puisse servir de guide sûr, en semblables matières. Or, il est certain que Kelsey ne traversa qu'une petite rivière, de plus, il indique lui-même à chaque jour, si son voyage se fait à pied ou en canot.

Au sud de la rivière Churchill, il aurait rencontré un réseau de rivières et de lacs considérables, qui l'auraient forcé à voyager en canot, la plus grande partie du temps. Il s'en suit nécessairement que son expédition, d'après son récit, a été au nord de la rivière Churchill.

Kelsey fut récompensé de ses découvertes et devint gouverneur au Fort York. Nous voulons bien lui laisser la gloire d'avoir été le premier blanc à parcourir la région à l'ouest de Churchill, jusqu'à la rivière Arthabaska et au sud, jusqu'à la rivière Churchill, malgré qu'il soit bien certain qu'il ne s'est jamais rendu jusqu'à aucune de ces deux rivières ; mais l'honneur d'avoir parcouru les premiers le reste du Grand Nord-Ouest, appartient aux LaVerandrye. Ce n'est que tout récemment qu'on a voulu prétendre que Kelsey avait droit de partager cet honneur. Ces prétentions tardives qui ne reposent que sur des hypothèses et que démentent le journal de Kelsey et les registres de la compagnie de la Baie d'Hudson, ne sauraient être accueillies sérieusement.

L. A. PRUD'HOMME.

St. Boniface, le 23 mars 1887.

MORTS POUR LA PATRIE.

XX

LE DRAPEAU VOLANT.

Voudrais-tu bien avoir un petit frère ? demandait au petit Seppel sa marraine Lenel.

Le petit Seppel répondait qu'il n'en serait pas fâché, à condition qu'on l'appelât Jean, comme le vieil oncle mort l'année d'avant et qui racontait toujours les histoires de la guerre et des deux sièges de Hasbourg ; car l'oncle Jean avait connu le général Rapp avant de connaître le général Urich.

En sortant de l'école, tous les camarades, entre deux boules de neige, lui criaient à qui mieux mieux :

—Eh Seppel, Seppel ! tu vas avoir un petit frère ; ouvre l'œil ; regarde donc. La cigogne est déjà installée sur votre toit ; les autres maisons n'en ont pas encore. Ce sont toujours les mêmes qui ont de la chance.

Seppel riait de joie et d'attendrissement, se mettait à danser la bamboula comme un nègre et rentrait au logis tout joyeux, tandis qu'au dehors le ban et l'arrière-ban de la jeunesse scolaire répétaient à tue tête :

—Seppel va avoir un petit frère ! Seppel va avoir un petit frère !

Un événement annoncé à si grand bruit ne pouvait manquer d'arriver. Seppel eut un petit frère. Ce petit frère de Seppel fut appelé Jean, comme il appert par les registres baptismaux et les registres de la mairie.

Le jour du baptême, il y eut grande fête chez Seppel, senior, père de Seppel, junior, et de Jean ; le digne teinturier avait bien fait les choses, connaissant ses invités pour de solides estomacs et de bons humeurs de piot devant l'Éternel, il s'était basé là dessus. Le Rignenhr alterna avec le Kitterlé, et même, en dépit des droits d'entrée, tout le Bordeaux ne resta pas à la cave. On s'était installé dans la chambre du fond, en sorte que loin des oreilles indiscretes ténors, basses et basses-tailles purent rivaliser d'entrain et entonner des chansons qui

n'auraient pas été du goût de tout le monde. Le bavardage est chose dangereuse en pays conquis.

Or, le papa Seppel étant sorti dans la cour, on l'entendit tout d'un coup pousser un cri de surprise et il fut longtemps sans revenir. Il s'était enfermé dans une autre pièce, et Seppel fils, ayant mis le nez à la serrure, crut distinguer un bec de cigogne. Mais un bout de papier collé au bon moment l'empêcha de s'en assurer.

Quant aux convives, à peine avaient ils remarqué l'absence du teinturier, occupés qu'ils étaient à comparer les différents crus. On se sépara sur le tard, et comme il n'est bonne fête sans lendemain, leur amphitryon les pria de revenir à la même heure—ou un peu plus tôt—leur promettant un spectacle intéressant.

Il avait attrapé la cigogne qui s'était abattue dans sa cour. Il avait peint en bleu, une de ses ailes, l'autre en rouge; il n'avait pas touché à son ventre blanc. Une fois les frères réunis, il la lâcha, et elle s'envola sans demander son reste.

Alors, on vit le drapeau tricolore qui volait dans les airs au-dessus de la ville; Seppel frappa des mains; des hommes sérieux dansèrent et d'autre pleurèrent. Les habitants sortaient dans la rue et l'on entendait crier:

—Vivent les cigognes?

—Elles ont opté pour la France!

La cigogne tournoyait comme pour se faire admirer davantage, sachant que ces bourgeois ne lui voulaient que du bien. Elle aurait crié d'en haut en français que les Prussiens allaient déguerpir et repasser le Rhin que les regardants n'en auraient pas été autrement étonnés.

Mais non! ils ne s'en allèrent pas. Un poste sortit et un coup de feu vint frapper la pauvre bête qui tomba blessée mortellement. Toute la tribu des cigognes s'envola toute effarée de cet assassinat insolite comme on n'en avait pas revu depuis le temps du siège. Les bonnes gens allèrent ramasser la victime et l'auraient volontiers confiée aux soins d'un médecin. Hélas! elle était bien morte.

En revanche, le petit Jean se porte à merveille et ne demande qu'à grandir.

XXI

LE BRETON

C'était un digne enfant de la race bretonne,
Race faite en ciment romain, que rien n'étonne,
Au moment du danger, toujours à l'unisson,
Race des Duguesclin, des Lurcoux, des Clisson,

Qui brave tour à tour la vague ou la tempête,
L'Océan sous ses pieds, et l'éclair sur sa tête,
Gens d'autrefois, perdus dans nos temps malheureux
Pour montrer aux Français quels étaient leurs aieux.

Quand parvint la nouvelle au fond du Finistère
Que nous étions vaincus, il partit volontaire.
Vrai breton bretonnant du haut jusques en bas
Il savait le français, mais ne le parlait pas :
Le Breton ne comprend que ce qu'il veut comprendre,
C'est ce qui le perdit, ainsi qu'on va l'entendre.

Sitôt qu'il entendit crier par l'officier :
" En avant," il comprit et marcha le premier
Et Breton qu'il était, et d'estoc et de taille
Il frappa seul plus dur que tous dans la bataille ;
Mais comme l'Allemand était déjà plus fort
Et que dans la journée il reçut du renfort,
Qu'on fut un contre dix au lieu d'un contre quatre,
Il fallut reculer et cesser de se battre.

L'officier cria donc : " En retraite." Le gars
Répondit en breton : " Retraite ! comprends pas,"
Il resta le dernier et fit la place nette
En frappant tout autour à coups de baionnette,
Si bien qu'il se vit seul, les autres s'en allant.

Alors le capitaine Allemand, un Uhlan,
Lui dit : " Vous êtes seul, l'ami ; mieux vaut vous rendre."
Mais notre homme pensa : " Que l'on vienne me prendre."
Et tout en se faisant ce beau discours tout bas,
Il répondit tout haut en breton : " Comprends pas."

A ces mots, l'Allemand s'écrie avec furie :
" C'est encore un Arabe arrivant d'Algérie !
" Des barbares venus pour nous civiliser
" Et s'il porte un képi, c'est pour se déguiser.
" Pas de quartier pour lui ; c'est de mauvaise guerre."

Pas de quartier ! parbleu l'autre n'y comptait guère
Et de droite et de gauche et partout, ce luron
Frappait d'aussi bon cœur qu'il tenait l'aviron.
Mais ils étaient des mille, et dame ! il eut beau faire,
Chacun peut deviner comment finit l'affaire.

Mais le soir les Français revinrent ; son cercueil
Fut escorté du moins par des Bretons en deuil,
Il fut enseveli dans le champ du carnage.

Et quelques mois après, passant par ce village,
 Un curé qui l'avait connu dans son canton
 Fit graver sur sa croix quelques mots en breton.

XXII

LES BELLOVAQUES.

Devant la défaite importune
 Les Gaulois n'ont plus refusé
 Le joug tour à tour imposé
 A leurs tribus une par une.

Seul dans la détresse commune,
 Le Bellovaque inépuisé
 Brandissant son glaive brisé,
 Arrête un instant la fortune.

Et tel fut son dernier effort,
 Son dernier coup, qu'il fit encor
 Trembler les légions de Rome

Et que Corrée en expirant
 Fut immortalisée en l'homme
 Que la victoire fit tyran.

XXIII

RIVIÈRE.

Puisque la France ne songeait plus à planter son drapeau sur la terre où le patriotique évêque d'Adran l'avait fait connaître et respecter ; puisque les souvenirs, bientôt séculaires des Olivier, des Chaigneau, des Manoël s'effaçaient de nos mémoires ; puisque l'on ne voulait plus venger les chrétiens tonkinois assassinés ou dépouillés par les Annamites pour leur dévouement à notre cause, ou tombés en braves à l'ombre du drapeau tricolore ; puisque Francis Garnier et Balny d'Avricourt, ces émules des Cortez et des Pizarre, ces héros du moyen âge égarés dans notre époque, dépayés dans ce siècle comme le Christ parmi les vendeurs du Temple ; puisque la patrie se blisait sur les triomphes de ses enfants éloignés ; qu'elle apprenait sans enthousiasme les succès homériques remportés par une poignée d'hommes sur des milliers d'Asiatiques ; puisqu'elle n'attribuait plus qu'à la lâcheté et à l'ignorance de ses adversaires les victoires achetées

par le sang et l'héroïsme de ses soldats, il fallait qu'un coup de tonnerre vint la réveiller.

Il fallait qu'elle fût un jour vaincue par les barbares et que le sang d'un autre français non moins illustre arrosât la place où Garnier avait péri.

Quel trépas, mieux que celui de Henri Rivière, pouvait frapper la France au cœur ? Parisien renforcé, marin, soldat, journaliste, romancier, ce Français sans pareil savait entre deux campagnes conquérir tous les cœurs de la capitale où il était né. Rivière était la victime prédestinée à cet indispensable holocauste.

Mais il ne tomba pas d'abord. Auparavant, il attira sur lui l'attention du pays tout entier. La France, désaccoutumée des entreprises coloniales, absorbée par les luttes de la politique, les discussions personnelles, les polémiques théâtrales, en vint à la fin à se passionner peu à peu pour cet incomparable soldat, si gai dans les salons, si héroïque dans les guerres, dont la conversation charmait les dames, dont l'épée prenait les citadelles, qui déployait à la confection d'un roman la même ardeur qu'à la défense de Ha-Noï et qu'à la prise de Namh-Dinh. S'il avait péri aussitôt débarqué au Tonkin, l'opinion publique n'aurait pas eu le temps de se diriger vers les forteresses de carton qu'il défendait avec tant de bravoure.

Pourtant, pour que le Tonkin devint une terre française, il était indispensable que Rivière mourût ; la mort de Carreau, la mort de Berthe de Villers, la mort même de quatre-vingt de nos braves soldats d'infanterie de marine si renommés, si populaires depuis Bazeilles, n'était point un sacrifice suffisant. La nouvelle France asiatique demandait une victime plus éclatante.

Or, à la gaieté de l'enfant de Paris et à la vaillance du pioupiou français, Rivière joignait la réflexion du savant et la prudence du général. Il avait assez de patriotisme pour modérer son ardeur, il avait conscience du prestige qu'il avait sur sa poignée d'hommes. Si énergiques qu'ils fussent, ils pouvaient, le jour où leur chef fut tombé sous le feu de l'ennemi, se laisser aller au désespoir et à la démoralisation, abandonnés qu'ils étaient à des milliers de lieues de la patrie, à des milliers de kilomètres de la Cochinchine. Il ne s'exposait pas aux dangers inutiles, et si quelque chef annamite lui avait proposé un cartel personnel, Rivière aimait trop la France pour l'accepter.

Mais un jour vint où quelques Français, cernés par des milliers d'ennemis, furent sur le point de leur laisser leurs canons entre les mains. Avec des cris haineux et formidables, les pavillons noirs, armés de Remington achetés à l'Angleterre, conduits par des Frères de la Côte et des Européens de nationalités inconnues, se ruaient sur les fantassins et les artilleurs de la marine, les tuaient sur leurs pièces malgré leur énergique résistance.

Quoi ! les canons de la France aux mains de ces barbares pour qu'ils les promènent comme des trophées à travers les villes du Tonkin ! Pour qu'ils aillent partout raconter leur victoire et que les Français ont reculé plutôt que de se faire tuer ! Pour que la cour de Hué célèbre et fête ces bandits comme des héros ! Jamais. Et cette fois Rivière a bondi parmi les rangs annamites, faisant reculer seul des centaines d'hommes.

Rivière est mort, mais les canons français sont rentrés dans Ha-Noï. On a promené la tête du héros martyrisé au bout d'une pique ; mais elle a précédé le drapeau tricolore qui venait venger l'affront fait à son défenseur. Les moins chauvins, quand ils ont lu les sinistres nouvelles de Saïgon, ont senti dans leur poitrine leur cœur palpiter plus fort que de coutume. Il fut un temps aussi où, sur les rivages d'Alger, on martyrisait les Français, où l'on attachait les consuls comme Levacher à la gueule du canon. Sur une place d'Alger délivrée, nous dresserons un jour la statue de Levacher ; sur une place de Ha-Noï, sur une place de Hué peut-être, nous dresserons les statues de Rivière et de Garnier.

XXIV

SARAGOSSE ET SAINT QUENTIN.

Entendant les premiers nos hurrahs affolés,
Les moins engraisés du fruit de leur prébende,
Viennent prendre en héros part à la sarabande
Et tombent sur nos rangs comme des endiables.

Prêchant la guerre sainte à leurs gens accablés,
Dans la rue, on les voit courir bande par bande
Ou verser à grands flots leur sang noir en offrande
Sur les autels noircis de leurs couvents brûlés !

Les nommes qui voudra fanatiques : c'étaient
Les descendants du Cid, ceux qui nous combattaient,
Expiraient pour leur foi, leur pays, leur devoir.

Et noir, gris, roux ou blanc, capucin ou chanoine,
Saragosse ne fut à nous, qu'après avoir
Broyé sous nos talons le corps du dernier moine.

L'Espagne avec orgueil a gardé la mémoire
De ces gens, qui pareils aux anciens chevaliers,
Prosternés le matin dans l'ombre des moutiers,
Venaient, l'après-midi, disputer la victoire

A nos soldats rompus aux dangers, fous de gloire,
 Accoutumés à vaincre, à braver les mortiers,
 Les canons, les fusils, les dragons, les lanciers,
 Les Anglais roux, l'Arabe à longue barbe noire.

Où l'Ibérie encore enseigne à ses enfants
 A se courber devant ces vaincus triomphants,
 A prononcer leur nom d'une bouche attendrie.

D'autres moines pourtant ont subi le trépas,
 Le front dressé, le cœur joyeux, pour la patrie
 Mais c'étaient des Français et nous n'en parlons pas.

Les Français de ce temps n'allaient point en Espagne ;
 Mais les Impériaux avec Philippe Deux,
 Soudards déterminés, cavalier hasardeux,
 En marchant sur Paris dévastaient la campagne.

La ruine les suit ; le deuil les accompagne ;
 La flamme sans pitié, le pillage hideux,
 La cruauté sans frein font le vide autour d'eux,
 Après la Picardie, ils rêvaient la Champagne.

Or toute cette cohue effrayante, un matin,
 Trouva devant ses pas les murs de Saint Quentin,
 Ils croyaient tous de pénétrer à leur aise.

Mais la ville était forte et son peuple était fier,
 Longtemps, elle sauva la frontière française ;
 Longtemps elle tint bon, mais le paya bien cher.

Défense glorieuse ! Immortelle épopée !
 Trois chanoines sanglants, couchés sur le chemin,
 Comme des spectres noirs, les armes à la main
 De leurs poings morts, serraient encore leur épée.

Et tous les Jacobins, sur la dalle trempée,
 Ainsi que les martyrs de l'empire romain,
 Gisaient, l'un transpercé par le glaive inhumain
 L'autre d'un coup de feu la poitrine frappée.

Dans leur propre couvent, sous l'œil de leurs bourreaux,
 Ils étaient là, le front souriant, ces héros,
 Et l'on riait, et l'on pillait tout à cœur joie.

Bijoux, vases sacrés, tapis, petit ou grand,
 Tentures, on orna de cette riche proie
 L'Escurial, bâti pour fêter Saint-Laurent.

Et bien, moines picards de qui l'âme lassée
 A senti tout à coup un glorieux réveil,
 Héroïques vieillards de qui le sang vermeil
 A rougi les parvis de l'église enfoncée,

Vous hommes d'oraison dont la main s'est dressée
Quand la France courait un danger sans pareil,
Qui vous êtes couchés pour le dernier sommeil
Dans les cloîtres sanglants, sous la croix offensée ;

Victimes du devoir, il faut que la patrie
Garde vos souvenirs dans son âme attendrie,
Qu'elle enseigne à ses fils notre noble renom ;

Il faut que si l'Espagne à son passé fidèle,
Honore les exploits des moines d'Aragon,
La France honore aussi des enfants dignes d'elle.

(A suivre.)

LES ACADIENS APRES LEUR DISPERSION⁽¹⁾

(1755-1775.)

VII

Le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Jonathan Belcher, ne valait guère mieux que son prédécesseur. Président de son conseil, il avait souscrit servilement à tous ses actes arbitraires, et il eut d'autant plus à cœur de marcher sur ses traces et d'achever son œuvre, qu'il y était poussé par la part de responsabilité qu'il avait prise à la spoliation et au bannissement de tout un peuple, et surtout par le besoin d'en effacer tout vestige. Pour lui, en effet, de même que pour Lawrence, chaque apparition d'Acadiens, revenant de l'exil, était une vision menaçante, comme le spectre de Banco. Il en était chaque jour obsédé, car de nouvelles bandes d'Acadiens affluaient de toutes parts vers leurs anciennes propriétés, ne pouvant se persuader qu'ils les avaient perdues pour toujours, d'autant plus que des permis d'occupation avaient été récemment donnés comme ceux de Monckton, qu'au surplus un grand nombre de déportés n'avaient consenti à se rendre et à s'embarquer en 1755, qu'après avoir reçu l'assurance qu'ils seraient réinstallés dans leurs biens après la guerre (2) et qu'enfin le commandant général Amherst, jugeant de la situation plus froidement que les autorités de la Nouvelle-Ecosse, ne mettait pas d'opposition au retour des exilés (3). Il en résultait des conflits avec les nouveaux occupants, qui ne cessaient d'adresser des demandes de protection au gouverneur. Il eût été assez facile à celui-ci de concilier les uns et les autres en offrant aux Acadiens des terres dans quelque région inoccupée des environs, comme le fit, un peu plus tard, le lieutenant-gouver-

(1) Les chapitres VII et VIII auraient dû paraître dans notre livraison de Mai en place des chapitres IX et X.

(2) " Il n'est point de trahisons dont l'Anglais ne se soit servi contre l'habitant pour l'emmener... On n'enlevait, disait-on, des familles que pour les empêcher de porter les armes pour les Français... La paix ramènerait un chacun sur son ancienne habitation." *Lettre de l'abbé Le Guerne à M. Prévost, 1756.*

(3) *Archives de la Nouvelle-Ecosse, p p. 314, 318.*

neur Franklin, second successeur de Belcher. Les Acadiens qui, depuis six ans, n'avaient pas su où reposer la tête, et qui soupiraient plus que jamais après la tranquillité, se seraient bientôt résignés à prendre ce parti : ils en donnèrent des preuves du moment qu'on leur en fit la proposition ; mais ce temps était encore éloigné.

La législation de la Nouvelle-Ecosse se montrait aussi intolérante que le gouverneur Belcher. Elle lui adressa une pétition dans laquelle elle lui demandait de bannir une seconde fois les Acadiens. Le motif de cette requête est un chef-d'œuvre d'ineptie qui fait sourire de pitié quand il ne provoque pas l'indignation. Un des grands reproches qu'on y fait aux Acadiens est leur ingratitude, parce qu'ils ne goûtent pas la mansuétude et les douceurs du régime britannique (*The lenity... and the sweet of the English Government*) (1). On accuse l'insolence qu'ils ont de venir réclamer leurs terres. On leur reproche leur religion pour laquelle ils montrent la plus grande *bigoterie*, leurs principes politiques et leur attachement à la France qui leur ont été inculqués depuis longtemps par leurs prêtres, toutes choses qui les empêcheront de devenir jamais de vrais bons sujets.

Tous les anciens griefs formulés contre les Acadiens sont récapitulés dans cette requête ; mais, chose digne de remarque, il n'est allégué aucun acte de révolte ni de désordre commis par les Acadiens depuis la capitulation de Québec.

On avait espéré que l'Angleterre se hâterait d'ordonner le transport des Acadiens ; mais l'Angleterre n'était pas plus pressée de s'en embarasser que ne l'avaient été les colons américains lors de la première expulsion. La Nouvelle-Ecosse se trouvait ainsi chargée d'un fardeau qu'elle s'était mis elle-même sur les épaules et dont elle ne savait plus comment se débarrasser. Le trésor public se trouvait en outre obéré par les dépenses qu'entraînaient l'entretien et la nourriture de cette multitude de prisonniers dont le nombre était tel, seulement à Halifax, qu'il fallait tenir, à tour de rôle, le quart de la population de cette ville sous les armes pour les garder. Les citoyens, fatigués de cette servitude, demandaient à grands cris d'en être délivrés. On avait cherché à alléger le trésor public en mettant à gages chez les particuliers une partie des détenus ; un bon nombre d'autres étaient employés à l'ouverture des chemins et à la réparations des digues. Belcher ne pouvait s'empêcher de reconnaître la supériorité des Acadiens dans ce dernier genre d'ouvrage. Au cours d'une lettre qu'il écrivait au secrétaire d'Amherst, M. Forster, pour demander l'autorisation de les y forcer, il disait : " Il me paraît de la dernière importance que les colons soient assistés par les Acadiens pour réparer les digues, d'autant plus que la

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. p. 316, 317.

subsistance de ces colons dépend de l'avancement de cet ouvrage pour lequel les Acadiens sont les plus habiles du pays. Cette puissante raison jointe à la considération du grand service rendu à ces établissements au moyen des Acadiens, me presse de vous renouveler la demande de m'envoyer des ordres, afin qu'il n'y ait aucun retard dans le progrès de ces établissements. J'espère que j'éprouverai d'autant moins de difficulté à obtenir cette autorisation que le secrétaire des affaires militaires m'a assuré récemment de votre part, que *les Acadiens devront être prêts à recevoir mes ordres, A UNE DEMI-HEURE D'AVIS* " (1).

Après la lecture de cette lettre, on comprend pourquoi les Acadiens goûtaient peu les douceurs de ce régime, qui à une demi-heure d'avis, les faisait esclaves d'étrangers incapables d'exploiter les terres sur lesquelles eux-mêmes avaient vécu richement de père en fils. On comprend aussi de quelle source de richesses eussent été ces mêmes Acadiens pour la Nouvelle-Ecosse, si on leur avait seulement donné un coin de terre à cultiver paisiblement. La conduite de Belcher et de son gouvernement était d'autant plus condamnable, que, dès le 22 mars de la même année 1761, le général Amherst conseillait fortement les mesures de conciliation à l'égard des Acadiens. " Je n'ai rien de plus à cœur, écrivait-il au gouverneur, que l'intérêt et la sécurité de la province de la Nouvelle-Ecosse, mais dans les circonstances où se trouve cette riche et florissante province, je ne vois pas qu'elle puisse avoir rien à craindre ou à redouter de la part des Acadiens, mais qu'au contraire on pourra retirer de grands avantages en les occupant convenablement. Je dois avouer que j'incline à les laisser s'établir dans la province sous une législations convenable " (2).

Au lieu de suivre ces sages conseils dictés par l'humanité, Belcher faisait armer deux vaisseaux pour aller chercher ceux qui s'étaient réfugiés dans le golfe et jusqu'au fond de la baie des Chaleurs, où ils vivaient de chasse et de pêche ; sept cent quatre-vingt-sept individus, hommes, femmes et enfants furent capturés. Sur ce nombre, trois cent trente-cinq furent mis à bord des vaisseaux ; le reste, faute de moyen de transport, dut être relâché sur promesse de venir se rendre quand l'ordre lui en serait signifié.

Vers cette même époque avaient lieu d'autres déportations du côté de la baie de Fundy, où avaient abordé plusieurs familles venues du fond de leur exil, à travers une série de dangers et de misères impossible à décrire ; la plupart étaient originaires des paroisses de la Rivière-aux-Canards, de Craud-Pré ou des environs immédiats. Il est facile d'imaginer qu'elles furent leurs émotions en mettant pied à terre dans

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse. Lettre de Belcher au colonel Forster, p. 319.*

(2) *Archives de la Nouvelle-Ecosse, p. 326.*

le bassin des Mines. Elles revoyaient enfin leurs lieux nats, d'où elles s'étaient crues bannies pour toujours. Que de souvenirs se pressaient dans leur mémoire à la vue de tout ce qui les entourait ! C'était ici que chacun d'eux était né, qu'il avait grandi, qu'il avait vécu si longtemps heureux et paisible.

En traversant la Grand'Prée, il leur semblait que tous les points de l'horizon, si familiers à leurs regards, leur souhaitaient la bienvenue. Le cap Doré dressait toujours là-bas ses falaises roussâtres couronnées de ses forêts primitives. De l'autre côté, la rivière Gaspereaux descendait toujours en serpentant dans la vallée. Vers les hauteurs de Grand-Pré et de la Rivière-aux-Canards, ils distinguaient les emplacements de leurs terres. Mais qu'étaient devenues leurs maisons ? Qu'étaient devenus les villages et les églises de Grand-Pré et de la Rivière-aux-Canards ? Hélas ! tout avait été saccagé, brûlé, et rasé jusqu'à terre. Des maisons bâties depuis par des étrangers s'élevaient çà et là.

Il ne faudrait pas connaître le caractère des Acadiens ni l'esprit de foi qui les distinguait si éminemment, pour supposer qu'un de leurs premiers soins n'ait pas été d'aller prier pour leurs morts, dans les cimetières où ils étaient abandonnés depuis si longtemps : nul doute qu'ils vinrent s'y agenouiller, prier et pleurer : ce fut là une de leurs plus douces consolations.

Qu'allait-ils maintenant devenir ? Allait-on les laisser vivre au sein de leur pays ? Ou bien seraient-ils encore pourchassés comme des bêtes fauves, poursuivis par la haine et un fanatisme implacable ? Bien souvent ils s'étaient posé ces questions pendant qu'ils cheminaient péniblement de leur lointain exil jusqu'ici ? Maintenant que la guerre était finie, ils se flattaient de l'espoir que l'apaisement se ferait autour d'eux ; ils ne furent pas longtemps sans connaître l'horrible vérité. A peine s'étaient-ils montrés, avant même qu'ils eussent fait valoir leurs réclamations, ils furent violemment repoussés par les usurpateurs de leurs terres. Plusieurs durent se cacher pour éviter d'être pris et jetés en prison. D'autres moins heureux furent contraints, comme on l'a vu, de travailler à la réparation des digues au profit de leurs spoliateurs. L'animosité de ces derniers était d'autant plus vive qu'ils n'avaient à leur opposer que le droit de la force contre la force du droit. Ils adressèrent pétition sur pétition au gouverneur dont on connaît l'esprit : ils ne furent que trop vite écoutés, d'un seul coup, cent trente furent saisis et conduits à Halifax sous une escorte de militaires du comté de King (1).

(1) C'était sous ce nom qu'avait été désigné le canton des Mines, et c'est le même qu'il porte aujourd'hui.

VIII

Pendant ce temps, Belcher attendait vainement la coopération de l'Angleterre pour le transport de ses victimes. Les Lords du Commerce répondirent qu'ils ne pouvaient se charger de cette besogne et que cela regardait le secrétaire d'État, lord Egremont (1). Le Secrétaire d'État, de son côté, s'en lava les mains, et le renvoya au général Amherst, dont on a vu les dispositions.

Sur ces entrefaites, le retrait d'une partie des troupes, occasionné par la prise de Saint-Jean-de-Terre-Neuve par les Français, aggrava la situation de la Nouvelle-Ecosse, compromise par sa conduite inqualifiable vis-à-vis des Acadiens. Elle craignit que ces malheureux, exaspérés par tant de mauvais traitements, se portassent à quelque acte de désespoir. Belcher assembla son conseil et décréta précipitamment un envoi en masse au Massachusetts, sans prendre même la précaution d'en prévenir les autorités locales. Tout ce qui put être trouvé d'Acadiens, de tout âge et de tout sexe, dans toute l'étendue de la Nouvelle-Ecosse, fut arrêté, traîné jusqu'à Halifax, embarqué sur cinq navires avec ceux qui étaient déjà détenus dans cette ville, et envoyés à Boston (1762). Là, ils attendirent en rade sous les canons du fort Williams, la décision de la législature du Massachusetts qui se trouvait alors en session.

Malgré la forte pression exercée sur cette chambre, elle refusa péremptoirement de laisser débarquer les déportés, et fit signifier ses ordres au capitaine Brooks, chargé de convoier les transports. Celui-ci ne vit alors d'autre parti à prendre que de les ramener à Halifax, où leur arrivée répandit la consternation, et fit éclater une explosion de colère contre le Massachusetts. Il suffit de raconter de tels faits pour les faire juger.

Belcher et son conseil portèrent leurs plaintes jusqu'en Angleterre, accablèrent de leurs accusations la législature de Boston, et demandèrent avec plus d'instances que jamais la déportation des Acadiens : " Ce renvoi des navires, disait-il, est d'autant plus regrettable que tant d'expulsions répétées et inutiles doivent naturellement exaspérer l'esprit de cette dangereuse population qui peut se porter par désespoir aux plus terribles méfaits, tant par elle-même que par ses instigations auprès des sauvages."

Les Lords du Commerce répondirent par un refus formel de se prêter à ces interminables persécutions, disant " qu'il n'était ni nécessaire, ni politique d'expulser les Acadiens, vu qu'en employant vis-à-

(1) *Archives de la Nouvelle-Ecosse.*—*Lettre des Lords du Commerce, 23 juin 1761,* p. 320.

vis d'eux des moyens convenables, ils pouvaient promouvoir les intérêts de la colonie, et devenir des membres utiles à la société, suivant ce qui paraissait être le sentiment du général Amherst " (1).

Croira-t-on qu'après cela la Nouvelle-Ecosse se soit obstinée à tenir les Acadiens en servage, qu'elle n'ait pas abandonné ses projets de déportation, et qu'elle ait continué d'en importuner l'Angleterre? C'est dans ce but qu'elle ne voulut pas les établir sur des terres, qu'elle les fit éparpiller sur toute la péninsule, et les mit au service des colons dont plusieurs poussèrent l'inhumanité jusqu'à refuser de leur payer des gages (2).

On frémit à l'idée du sort infligé à ces infortunés. Huit ans étaient révolus depuis qu'ils avaient été arrachés de leurs riches et paisibles demeures; et après avoir enduré tant de souffrances et de fatigues pour y revenir, ils s'en étaient vus arrachés de nouveau, traînés de prison en prison, déportés une seconde fois et enfin ramenés pour être réduits à l'état de parias parmi leurs oppresseurs.

On est ému à la lecture d'*Évangéline*; mais quand on connaît toute l'histoire des Acadiens, on est forcé d'avouer que la fiction de Longfellow est bien au-dessous de la vérité. Qu'était-ce en effet que le sort de la fiancée de Gabriel, comparé à celui de tant de jeunes filles fiancées comme elle? et de plus captives? Qu'étaient-ce que ses malheurs comparés à ceux de tant de mères de famille, dont les maris, dont les enfants étaient morts les uns après les autres, sur les chemins de l'exil, et qui n'avaient pas même la liberté d'aller y rejoindre leurs parents?

La plupart des Acadiens avaient fini par prendre en horreur le séjour de l'Acadie. Eux qui avaient tant désiré d'y rentrer, n'aspiraient plus maintenant qu'à en sortir. Lorsqu'à la suite du traité de Paris (1763), ils apprirent que leurs compatriotes, détenus en Angleterre, avaient obtenu la liberté de rentrer en France, grâce aux soins du duc de Nivernais et de l'abbé Leloutre, ils conçurent l'espoir d'aller les y rejoindre et firent des démarches en conséquence. Ils avaient été déclarés prisonniers de guerre comme eux, il n'était que juste qu'ils fussent traités sur le même pied. Il semble d'ailleurs qu'on aurait dû saisir avec empressement cette occasion de s'en débarrasser, puisqu'on ne voulait pas les souffrir dans la Nouvelle-Ecosse; mais, chose presque

(1) " it was neither necessary, nor politic to remove them, as they might, by a proper disposition, promote the interest of the colony, and be made useful members of society, agreeable to what appears to be the sentiments of General Amherst." *Nova Scotia Archives.—Minutes of the Proceedings of the Lords of Trade*; p. 337.

(2) *Archives de la Nouvelle-Ecosse* p. 338.

incroyable, sur le simple soupçon d'ailleurs non fondé que le secrétaire du duc de Nivernais, M. de Larochette, s'était occupé de leur rapatriement, le gouvernement anglais en prit ombrage et adressa d'énergiques protestations à la cour de France. Lord Halifax, président du Bureau de Commerce, écrivit en même temps au gouverneur Wilmot, successeur de Belcher, de veiller de plus près sur les Acadiens, afin d'arrêter toute tentative d'évasion. Le recensement des différents groupes de cette population, avec leurs lieux de résidence, dressé à cette occasion, indique que Wilmot, dont la politique ne différait pas de celle de ses prédécesseurs, avaient suivi ponctuellement les ordres du noble Lord (1). Ce dernier acte de tyrannie acheva d'exaspérer les Acadiens. Ils se soulevèrent avec indignation, dressèrent des réclamations, déclarant qu'ils ne prêteraient jamais serment d'allégeance, qu'ils étaient et qu'ils voulaient rester Français et Catholiques ; qu'ils étaient prêts à tout souffrir pour cela et qu'ils en avaient donné des preuves.

Pour bien comprendre toute la portée de ces réclamations, il faut se rappeler que le principal motif de la déportation des Acadiens en 1755 avait été un motif religieux : celui de *papistes recusants*, prononcé contre eux parce qu'ils avaient refusé de prêter serment. Or, le gouverneur Wilmot exigeait d'eux maintenant le serment d'allégeance sous une nouvelle formule qu'ils croyaient contraire à la foi catholique (2). Ceux qui se décidèrent ensuite à prêter ce serment, le firent avec de grandes craintes et ne se tranquilliserent qu'après avoir consulté M. Bailly, missionnaire canadien que leur envoya, en 1767, l'évêque de Québec.

En terminant leur requête, les Acadiens avaient demandé qu'on leur fournît les moyens de passer aux Antilles, où ils savaient rencontrer de leurs compatriotes, partis de la Georgie et de la Caroline du sud.

Sur un refus de Wilmot, ils préparèrent secrètement une expédition et partirent au nombre d'environ six cents, dans l'automne de 1764. Le gouverneur ferma les yeux sur les préparatifs de cette expédition.

	Familles.	Individus.
(1) A Halifax et les environs.....	232	1.056
Comté de King, fort Edouard.....	77	227
Annapolis	23	91
Fort Cumberland.....	73	388
	405	1.762

Il y avait en outre dans l'île Saint-Jean (Prince-Edouard) 300 autres familles canadiennes.

(1) The Council drew up the form of such an oath in terms least liable to an equivocal sense. *Wilmot to Halifax*, p. 340.

ou du moins n'y mit guère d'obstacles, car ce départ était tout ce qu'il désirait. Il écrivait à Londres, vers cette même date, qu'on ne pouvait choisir de lieu plus favorable que les Antilles pour les y envoyer. Le motif qu'il en donne est à noter : C'est que plus ils seront loin, mieux ce sera pour la sûreté de la Nouvelle-Ecosse, et que le climat des Antilles est mortel pour les hommes du Nord ; qu'un grand nombre d'Acadiens qui avaient voulu s'y établir, y étaient morts des fièvres, et que les fièvres viendraient bien vite à bout de ceux-ci (1).

Peu de temps avant ce départ, une autre bande de cent cinquante personnes des environs de Canseau s'était soustraite à la vigilance des magistrats, et avait fait voile pour Saint-Pierre et Miquelon. C'est aussi vers cette date que dut avoir lieu le départ des réfugiés acadiens de l'île du Prince-Edouard, dont la destinée, à partir de ce jour, est restée enveloppée de mystère. La plupart se composaient de la population de Cobequid, qui, en 1755, avaient abandonné leur village pour éviter la déportation. S'il faut en croire le récit d'un certain capitaine Pile, commandant du navire *l'Achille*, vers la fin du siècle dernier, ils périrent presque tous en mer dans les circonstances les plus lamentables.

« Le capitaine Nichols, dit-il, commandant un transport venant de Yarmouth, fut employé par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, pour enlever de l'île Saint-Jean, trois cents Acadiens avec leurs familles. Avant de mettre à la voile, il représenta à l'agent du gouvernement qu'il était impossible que son navire, dans l'état où il était, pût arriver sans danger en France, surtout à l'époque avancée de la saison où l'on se trouvait. Malgré ses représentations, il fut forcé de les recevoir à son bord, et d'entreprendre le voyage. Arrivé à une centaine de lieues des côtes de l'Angleterre, le navire faisait eau à tel point, que, malgré tous les efforts de l'équipage, il était devenu impossible de l'empêcher de sombrer. Quelques minutes avant qu'il s'enfonçât, le capitaine fit venir le missionnaire qui se trouvait à bord et lui dit que le seul moyen de sauver la vie d'un petit nombre était de faire consentir les passagers à laisser le capitaine et les matelots s'emparer des chaloupes. Le missionnaire fit une exhortation aux Acadiens, leur donna l'absolution et leur fit consentir à se soumettre à leur malheureux sort. Un seul Français s'embarqua dans une des chaloupes, mais sa femme lui ayant reproché qu'il l'abandonnait avec ses enfants, il revint à bord. Peu

(1) The further they are distant, the greater our safety.....
Great numbers of them have lately died at cape François (West Indies)....
As that climate is mortal to the natives of the Northern countries, the French will not be likely to gain any considerable advantage from them. (*Letters from Wilmot to Lord Halifax*, pp. 345, 349, 351.)
 Wilmot réitéra par trois fois la demande de déporter les Acadiens aux Antilles, *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 346.

d'instant après, le navire s'engloutit avec tous ses passagers. Les chaloupes, après avoir couru mille dangers, arrivèrent dans un port situé à l'ouest de l'Angleterre."

En terminant son récit, le capitaine anglais a cru lui donner du piquant en faisant jouer un rôle ridicule au missionnaire, et en disant qu'il avait lâchement abandonné ses compagnons d'infortune. Malheureusement pour le narrateur, ce détail n'a pas de vraisemblance ; car il est parfaitement connu qu'après la dispersion des Acadiens, il n'était pas resté un seul de leurs missionnaires dans les parages du Golfe. Comme garantie de ce fait, on a le témoignage formel d'un contemporain, l'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général de Québec (1). Quant au fait en lui-même, il paraît confirmé par une lettre de Brook Watson, déjà citée, où il est dit que treize cents Acadiens périrent vers ce temps, les uns dans un naufrage, les autres de la variole à Southampton et dans les ports voisins où ils avaient été débarqués

En parlant de ces désastres, Watson fait une réflexion mélancolique qui fait voir en même temps l'esprit juste et droit de cet homme de bien : "Ce peuple infortuné, dit-il, livré par la France sans son consentement, fut à cause de son attachement à des principes que tout noble esprit regarde comme digne de louanges, arraché de son pays natal, chassé par la nation qui réclamait son obéissance, et rejeté par celle dont il descendait et dont il suivait la religion, les coutumes et les lois, avec le plus profond attachement" (2)

Paris, ce 15 Décembre 1886.

L'Abbé H. R. CASGRAIN.

(A suivre.)

(1) *Lettres de l'Abbé de l'Isle-Dieu : Archives de l'archevêché de Québec.*

(2) *Collection de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse. Vol. II, p. 132.*

LE NORD

XVI.

Parallèle à la Sawguay est une rivière plus modeste et que j'appellerai rivière St. Ignace. Elle offre à l'industrie d'immenses ressources, quoique la pente de son cours soit à peu près nulle.

Sur cette rivière sont deux petits lacs : Ste. Marie, de 3 milles de tour, et St. Joseph, d'un mille de longueur sur dix arpents de largeur. C'est à l'embouchure du St. Joseph, situé à environ 5 arpents en bas du Ste Marie, qu'a été érigé le moulin des Pères Jésuites. La manière d'obtenir une force motrice sans rapide apparent est remarquable. L'endroit endigué est très étroit, et l'on parvient par les pelles à barrer presque complètement le passage de l'eau, qui s'accumule dans le lac en quantité énorme, sans cependant s'élever d'une manière perceptible. L'eau ramassée pendant une nuit suffit, même dans les temps de grande sécheresse, à alimenter le moulin durant plusieurs jours. D'autant plus que ce moulin, qui a été construit par M. Matte, est à turbine et exige très peu de pression pour faire mouvoir les machines qui sont nombreuses.

En l'été de 1884, il n'y avait encore que les scieries, mais bien perfectionnées, certes. Il fallait voir dévorer un billot par ces mâchoires circulaires. Aujourd'hui on y a placé un appareil pour confectionner le bardeau, la latte, la planche pour lambris, et des moulanges pour y moudre le grain. Le tout a coûté environ \$5,000. On a l'intention d'y ajouter prochainement un jeu de cardes. C'est d'une importance majeure que le colon ait un moulin. Et, après l'église qui cultive le moral, rehausse le courage du colon, c'est bien le moulin qui doit venir dans le canton, pour préparer le bois avec lequel il bâtira sa maison, et pour moudre son grain. De ce moment le pionnier est chez lui ; il est à l'abri des éventualités causées par les mauvais chemins. C'est ce qu'ont compris les Pères Jésuites qui, aidés par la société de colonisation du diocèse de Montréal, ont consacré à cette construction des sommes assez considérables. Et cette œuvre a eu sa victime. Peu de temps après notre départ, un nommé Bergeron, très habile homme, était venu prendre la direction de ce moulin. C'était un canadien que l'on avait fait venir de Chicago. Un éclat qui s'échappa un jour d'un billot sous la scie, le frappa au ventre et le tua.

A l'heure qu'il est la chapelle, où la première messe fut dite le 26 avril 1883, et qui ressemblait à la crèche de Bethléem, est restaurée, le carré en a été relevé et le comble couvert en bardeau.

Le premier baptême y a été fait le 3 août 1883 ; la première sépulture le 3 mars 1884, et le premier mariage le 25 novembre 1884.

Le premier curé du Nomingue a été le Rév. P. Martineau, et le premier vicaire le Rév. P. E. Proulx, S. J., arrivé à son poste le 8 août 1885.

Le jour même de notre visite au moulin, M. Beaubien se mit en frais de faire construire une embarcation pour voyager sur le Petit Nomingue où sont ses lots. Vous dire la peine qu'il s'est donné pour nolisier ce vaisseau, c'est incroyable. Il en avait pris le plan dans le *Gentleman Farmer* qui, d'après lui, contient toute science. Vous savez ce que c'est, quand un homme est toqué d'un livre. Il fallait exécuter la barque exactement comme le plan. Ce n'était pas piètre affaire. Elle devait être en forme de morue. L'apparence n'était pas difficile à atteindre, sa construction non plus n'exigeait aucune connaissance approfondie de l'architecture navale. Il s'agit de prendre deux grandes planches que l'on cloue en avant aux extrémités d'une planche transversale, et que l'on fixe au milieu sur une autre traverse plus longue que celle d'avant, de manière à faire faire une courbe aux deux grands côtés que l'on réunit en arrière. On fonce, et voilà votre chaloupe, et très élégante, je vous l'assure. Mais la difficulté était d'avoir du bois pour faire cet esquif. Il le fallait de 24 pieds de long. Et allez donc trouver un billot de vingt-six pieds sans le couper exprès. Le couper, c'était facile à faire à même les grands pins. Aussi ce fut bientôt exécuté, mais le sortir... c'était là que les Romains s'empoignèrent. Un billot de vingt-six pieds de long sur trente pouces de diamètre !! Sortir ça du milieu d'une savane, l'été, c'est une grosse affaire. Aussi deux bœufs y perdirent-ils leur patience. Il fallut deux chevaux en plus. Et, dji, djà.

Enfin, nous y voilà, mais après deux jours de travail. Aussitôt arrivé ce colossal billot eut le privilège de se faire étripier le premier... comme certaines causes à la cour d'appel.

Et de suite le compas, l'équerre, le rabot et l'égoïne firent de ces débris d'un défunt pin une embarcation des plus élégantes. Encore la vie qui sort de la mort !!! Il fallait transporter cette barque de 24 pieds de long faite de bois vert. Et du moulin à la Sawguay, à l'endroit où nous devons la lancer, il y a bien deux milles. Tout de même la procession s'y rendit sans encombre. Mais M. Beaubien ne voulut pas faire sa première construction si modeste qu'elle fût, sans solliciter pour elle la bénédiction du prêtre, ni la lancer sans les prières de l'église. Aussi le Rév. M. Martineau s'y prêta-t-il volontiers. Rien

de touchant comme cette naïve cérémonie au bord de cette rive sauvage, en présence des quelques colons réunis. Aussi est-ce avec une voix vibrante et émue que nous entonnâmes l'*Ave Maris Stella*. Après que l'eau sainte eut touché la poupe de la nacelle, qui reçut le nom de "Laurette" du nom de M^{de} Beaubien, la fête civile commença. Une bouteille gardée intacte et sortie des caves de MM. Mathieu Frères, fut débouchée et versée par portion bien modérée, dans un verre unique qui fit le tour de l'assemblée, en commençant par le prêtre et le haut justicier. Deux bouteilles n'eussent pas été contre les lois de la tempérance. Et c'était du bon vieux Bourgogne qui nous fit fredonner :

Le vin de Bourgogne
Met la belle humeur au cœur.
Pour faire vie bonne
Faut cette liqueur.

Aussi est-ce avec humeur que nous nous embarquâmes dans cet esquif, que quatre bras vigoureux, armés de fières avirons, faisaient couler sur les eaux de la Sawguay.

Après avoir constaté que ce que nous avions fait était bien, nous revînmes à la soirée, contents de notre journée. La "Laurette" était la première sérieuse embarcation du Petit Nomingue.

XVII

Le lendemain nous allâmes voir le Grand Nomingue,—et voguer sur ces eaux—non sans y plonger un peu. Ce n'est pas facile, dame ! de résister à cette tentation. Si vous voyiez comme ces plages sont douces et le fond sablonneux. Aussi pouvions nous chanter :

A la claire fontaine
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je me suis baigné.
Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

C'est au Grand Nomingue que nous eûmes l'avantage de faire la connaissance de la famille Richard. Il faut que je vous en parle. M. Richard est un marchand de St. Jérôme, qui n'est pas né commerçant, mais qui l'est devenu. En effet, il s'est, je crois, ruiné plusieurs fois avant de venir en ce dernier endroit. Rendu à St. Jérôme il adopta un système que personne avant lui n'avait suivi. Ça été de vendre argent comptant, ce qui lui permettait de débiter sa marchandise à meilleur marché que les autres. Il fallait voir les gens se porter à son magasin. Aussi s'acquit-il une clientèle propre à ouvrir les yeux aux

autres marchands, qui voyaient leurs chalands se diriger ailleurs. Et ils finirent par adopter le même système. Mais Richard s'était déjà enrichi et continua à garder une place distinguée dans le commerce de St. Jérôme. Il avait aussi des intérêts dans l'industrie, particulièrement dans une manufacture de boutons de St. Jérôme. M. Richard aime l'agriculture, et il a acheté près du village une petite ferme où il fait du jardinage.

Ces opérations ont marché de succès en succès, et il a amassé une fortune qui lui a permis de bâtir plusieurs maisons de première classe ; elles n'ont qu'un tort, c'est de masquer la vue de la rivière, qui autrefois donnait à la ville un cachet particulier de distinction. Les lots sur lesquels ces maisons sont bâties auraient dû rester vacants et être consacrés à un boulevard. Le conseil aurait dû acheter ces terrains et il les aurait eus pour une bagatelle dans le temps. C'est souvent une faute que commettent les conseillers, de lésiner pour faire plaisir aux électeurs, et de compromettre ainsi pour toujours les intérêts d'une localité.

Quoiqu'il en soit, M. Richard s'est procuré sur les bords du Grand Nominique des lots qu'il tient à exploiter. Et savez-vous quel est son contre-maître ? C'est madame Richard elle-même, qui s'y est rendue pour y conduire les travaux. Nous l'avons trouvée là installée avec trois de ses jeunes filles et son fils, élève du collège Ste Marie. Mde Richard a fait construire sur les bords ouest du Lac un chantier, qui est un chef d'œuvre de l'art. Pas un clou n'y a été planté, et les jurisconsultes, qui ont coutume de regarder comme immeuble ce qui tient à une immeuble à fer et à clous, y perdraient leur latin, parcequ'il n'y en a pas. Ce château rustique a 20 pieds sur 20, est fait de bois rond, dépouillé de son écorce, surposé, agraffé aux angles par des mortaises. Les interstices sont remplis de mousse. La couverture est en écorce de cèdre qui, en répandant à l'intérieur son parfum résineux, empêche toute gouttière de se pratiquer. Tables, bancs et lits, tout est pris à même les murs, qui au moyen de trous de tarière ouvrent le flanc à des traverses, servant d'appui aux meubles nécessaires. Il y a dans ce chantier une trappe qui donne ouverture à une cave où pain, lard, etc., sont conservés. Nous avons dîné dans ce chantier et je défie tous les Lucullus de désirer rien de mieux. Et le service était fait par trois Grâces, c'est le mot. Les trois demoiselles Richard qui étaient là, sont réellement d'une beauté ravissante. Vous pourriez croire que la poésie du paysage m'a monté la tête. C'est vrai que trois jeunes filles, au milieu d'une grande forêt, sur les bords d'un majestueux lac, mises avec une simplicité angélique, aux manières gracieuses, mais d'un naturel ravissant, peuvent paraître comme des nymphes aux jeunes hommes sensibles ; mais pour un jeune vieillard comme moi, père de douze

enfants, il faut avouer qu'il doit y avoir du solide dans son exaltation. Eh bien ! j'ai rarement vu un tableau aussi entraînant comme celui de cette mère entourée de ses jeunes filles qui se prêtaient avec tant de gaieté aux soins du ménage, préparant le diner, servant la table, lavant la vaisselle, balayant la place, faisant la couture, brodant la dentelle, fabriquant des fleurs pour la chapelle du Nominique, confectionnant des chapeaux avec l'écorce des merisiers. Et toujours gentilles, contentes, souriantes, agaçantes. Et avec cela d'une naïveté que seule la vertu peut produire. Aussi ces jeunes filles étaient-elles d'une piété qui faisaient l'admiration de tous ceux qui les connaissaient. Ce n'est pas étonnant que depuis, elles se soient mariées et bien mariées. Ça justifie mon opinion qu'elles étaient ravissantes.

Aujourd'hui il y a plusieurs familles nouvelles qui sont résidentes au Nominique, y ayant pris des lots et entendant s'y implanter. Parmi celles-ci est la famille de M. Lalonde, marchand de St. Jérôme. M^{de} Lalonde, née Delle Wilson, petite fille de feu le Col. Maxime Globenski, est une femme distinguée. Et dix fois mère de beaux enfants. C'est un bel exemple donné à notre population et qui sera suivi de l'espérance. C'est ainsi que le veut le curé Labelle. M. Lalonde, qui a des lots voisins de M. Richard, s'est jeté dans la colonisation avec un courage extraordinaire. Il a eu raison, comme vous l'allez voir. Ce monsieur avait fait quelques épargnes à St. Jérôme ; mais que valent ces épargnes, quand il s'agit d'établir dix enfants ! Il s'est dit : avec mon argent je vais faire défricher et exploiter des milliers d'acres de terres qui serviront à établir ma progéniture autour de moi. Et tout en faisant son affaire il encourage le colonisateur. Il montre là un bel exemple, et il fait gagner la vie à plusieurs hommes qui prennent des lots autour de lui et y travaillent à temps perdu. Son nom sera béni parmi ces tous braves gens qui lui devront leur existence.

Combien de gens, dans les villes, dépensent sottement leur fortune à se créer des soucis et des chagrins. Ils pourraient établir tout un canton de familles qui contribueraient à faire la force de notre nationalité, et qui les entoureraient d'égards comme un seigneur vénéré. Combien de bâtisses de luxe servent de refuge à la mollesse qui perd les familles, et dont le coût suffirait à établir toute une paroisse !!! Je connais bien des fils de familles qui sont inutiles, et même nuisibles, et qui ne seraient pas la honte de leurs parents, si le père, au lieu de vivre dans l'insignifiance, eût étudié les besoins de son pays et secondé les efforts de ceux qui se morfondent à faire prospérer cette grande cause de la colonisation. Honneur à ceux qui comprennent cette mission. Aussi leurs dévoués efforts seront-ils bientôt récompensés par la vigueur et la moralité de leurs enfants, la consolation de leurs vieux ans.

Il y a d'autres individus plus modestes qui ont quitté les grands centres. Ils n'en sont que plus courageux, car ils sont partis sans ressources, et c'est parcequ'ils se sont tenus les yeux fixés sur l'avenir, de leurs enfants qu'ils ont pu traverser les obstacles.

En automne 1885, il y avait là environ 25 familles. Près du village, en arrière, sont les lots d'une dame Normand, de Montréal, qui y faisait faire des défrichements dans le but de s'y établir. Son dessein était aussi d'enseigner aux enfants de la localité, mais des arrangements subséquents permettent d'espérer qu'il y aura bientôt au Nomingue des religieuses Marianites de Ste Croix, qui prendront cette grande tâche en mains. Madame Normand, qui s'est si généreusement offerte, n'en mérite pas moins l'admiration des amis de la colonisation pour son offre généreuse qu'elle aurait exécutée sans cet incident.

Avec quel délice n'avons nous pas parcouru ces grandes forêts, où l'on rencontre les différentes espèces de bois propres au chauffage, à l'ébénisterie, à la charpente. Rien ne manque à l'exploitation qu'une main industrielle et des communications faciles pour conduire les produits au marché. J'ai remarqué dans le bois, sur le bord de la route une infinité de plantes utiles soit à l'industrie, soit à la médecine : l'Aralie à fleurs en grappe, (anis sauvage) dont la racine charnue, aromatique est recherchée comme un ingredient recommandable dans les petites bières ; la salsepareille, dont la racine infusée sert de dépuratif, (exposé à Londres en 1862) l'oseille, dont les feuilles acidules, sont tempérantes, diurétiques et antiscorbutiques ; la patience, dans les pâturages des montagnes, dont la racine est tonique, diaphorétique, dépurative et même purgative à haute dose ; le plantain, dont les propriétés sont fébrifuges ; la fougère, (Ptéride) si effective comme vermifuge ; la buglose, (langue de bœuf) dont les feuilles sont émollientes ; le buis, dont les propriétés sudorifiques le rendent précieux dans les affections cutanées ; la jusquiame, (tabac du diable) narcotique puissant qui produit les mêmes effets que la belladone, et qu'on emploie dans les contusions, les entorses, la goutte, l'engorgement des mamelles, etc. ; la savoyanne, (Coptis trifolia) si bonne pour le scorbut, et dont le Dr. Giroux, de Québec, a extrait un excellent sirop stomachique ; le sang dragon, qui peut remplacer la rhubarbe ; le capillaire, (adiante) dont on fait un sirop stomachique en usage contre les rhumes ; la chimaphile (herbe à clef) dont les propriétés sont astringentes et diurétiques. Ces quatre dernières espèces ont été exposées à Londres en 1862.

Mais je m'arrête, car il faudrait un volume pour décrire les mille et une choses utiles répandues à profusion dans les bois. Il faudrait d'ailleurs avoir la science de l'abbé Provancher pour pouvoir les con-

naître. Il suffit de dire qu'il y a dans ces forêts des trésors. Pour ne mentionner que le pin et le sapin, voici ce qu'ils fournissent à l'économie domestique, aux arts et à la médecine: essence de térébenthine, qui sert aux vernis, à la peinture et à des médicaments, l'arcanson, le colophane, le brai, la résine, la poix, le noir de fumée, qui servent à fabriquer plusieurs médicaments, des vernis, des bougies, des allumettes, de la cire à cacheter, du collage, du savon, des huiles à éclairage, de la naptaline, l'empionne, la paraffine, du gaz à éclairage, etc.

Mais il faudrait mentionner l'alisier, dont les fruits servent contre la dysenterie; le tilleul, (bois blanc) dont les fleurs sont antispasmodiques; l'érable, dont le suc est diurétique; le frêne dont l'écorce est recommandée dans les hémorrhagies, les diarrhées chroniques, les scorbut, les affections scrofuleuses et syphilitiques, la goutte et les fièvres intermittentes; l'aulne, qui peut remplacer le quinquina; le chêne, qui est un des astringents les plus puissants; le cerisier, dont l'écorce est fébrifuge; l'orme, dont l'écorce est utile contre les dartres, la lèpre, les ulcères cancéreux; le noyer, utilisé contre la débilité, les scrofules, les affections vénéneuses, les ulcères scorbutiques, et dont l'extrait de brou de noix est purgatif; le hêtre, dont l'écorce est fébrifuge; le bouleau, dont la sève est dépurative. Enfin tous les arbres de nos forêts qui, dans leurs feuilles, leurs racines, leur écorce, leurs sucs ou leurs fruits, offrent un remède, un soulagement aux maux de l'humanité.

Que de ressources nos médecins pourraient tirer du règne végétal!

"C'est surtout au médecin de campagne, dit un livre précieux que j'ai sous la main, qu'il appartient d'employer les plantes indigènes. C'est pour lui une ressource dont il peut d'autant plus facilement tirer parti, que l'homme des champs lui-même témoigne de la prédilection pour les *simples*. Il en est tout autrement dans nos cités, où les préjugés de l'opulence, entretenus par l'intérêt du pharmacien, et même par celui du médecin, s'opposent encore longtemps, et peut-être toujours, à l'adoption de la médecine économique."

"Les hommes qui appartiennent aux premières classes de la société, dit Montaleon, ont sur les propriétés des médicaments, des préjugés qu'il serait dangereux de heurter; ils aiment la multiplicité des remèdes, ils prennent pour de grandes vertus la singularité de leurs noms, leur rareté et surtout leur prix élevé. Médecins! n'allez pas leur prescrire ces végétaux précieux, mais d'un emploi trop vulgaire, que la nature fait croître abondamment dans nos campagnes; réservez-les pour le peuple! Voulez-vous donner une haute idée de votre génie? n'ordonnez jamais que des remèdes extraordinaires, ou des substances amenées à grands frais des contrées les plus éloignées." (Dictionnaire des sciences médicales. Du savoir faire, t, XXXI, p. 342.)

Je ne puis terminer cette appréciation sans mentionner les quelques plantes aquatiques qui foisonnent dans les lacs et autour.—Parlons d'abord du Nénuphar, dont les larges feuilles longuement pétiolées, et charnues, échancreés en cœur, s'épanouissent à la surface de l'eau. Ses fleurs blanches ou jaunes sont odorantes. On prête à ses racines et à sa semence un pouvoir modérateur des désirs désordonnés. Ses fleurs sont légèrement narcotiques.

La prêle est prescrite dans l'hydropisie, la gravelle.

La quenouille (Massette) a une racine astringente, et l'on peut employer les aigrettes de la Massette en guise de coton dans les pansements des brûlures.

Je m'aperçois que j'abuse ; je me tais, mais avant il faut que je vous offre du thé. Le thé des bois est abondant et j'ai lu, je ne sais plus où, que sous la domination française on en faisait un grand commerce sous le nom de Gauthéria ; ce nom lui vient de M. Gaultier de la Verendrye, qui avait découvert que cette plante possédait les mêmes propriétés que le thé du Japon. Voici ce que je lis dans une note sur le voyage de Kalm en Amérique, p. 241 :

“Le Dr Gauthier était un botaniste distingué. Son nom a été donné par Linné, d'après Kalm, à un genre important d'arbrisseau du continent de l'Amérique, à fleurs en grappes terminales appartenant à la famille des Eritacées... En France on extrait des fleurs de cette plante une huile essentielle qui est employée en parfumerie.” (Marchand).

M. l'abbé Provancher l'appelle la Gauthéria couchée, *G. procumbens*. L. (Petit thé, thé de montagnes, thé de merisier.) Box-Berry, Wintergreen. On en met dans plusieurs médicaments, il y en a dans la Salsepareille de Bristol. J'en ai vu beaucoup au Nomingue. La Gauthéria est comme la Chiogène, un substitut du thé. En faisant macérer ces feuilles de Gauthéria dans l'esprit de vin que l'on sucre ensuite, on fait une liqueur délicieuse. La Chiogène appelée aussi petit thé, a la même saveur que la Gaultheria, c'est-à-dire celle de l'écorce de Bouleau-merisier. Une des différences marquantes, c'est que celle-ci a le fruit blanc, l'autre rouge.

Une plante peu rare après les défrichements, c'est l'oseille. Et il y en a de deux espèces autour des roches et des souches, la grande oseille (*Rumex acetosa*) et la petite. (*Rumex acetosella*.) L'une et l'autre ont le même goût et ont les mêmes propriétés, et sont toutes deux indigènes en Canada. On cultive la grande dans les jardins comme plante alimentaire.

Les feuilles d'oseilles sont acidules, tempérantes, diurétiques et antiscorbutiques. Elles sont effectives dans les affections bilieuses, inflammations, les embarras gastriques, le scorbut, les fièvres putrides etc.

Une plante qui abonde aussi au Nomingue, comme partout, c'est le pissenlit qui n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Qui dirait que cette plante qu'on foule à nos pieds soit un remède précieux ? Nos habitants ne pensent seulement pas à l'utiliser.

Le pissenlit (*Leontodon taraxacum*. L) est une nourriture saine pour les vaches, les chèvres et les moutons. L'abeille recherche ses fleurs.

Il est tonique, diurétique, antiscorbutique, dépuratif. Il convient dans la débilité des voies digestives, les affections chroniques des viscères, les engorgements de la rate, l'hydropisie, les affections chroniques de la peau, le scorbut, etc.

Qui ne connaît la verge-d'or, si commune au bord des routes ? Celle du Canada (*Solidago Canadensis*) donne des panicules qui en pleine floraison fournissent une teinture jaune qu'on emploie dans les campagnes.

Cette plante est astringente et vulnérable. Elle est conseillée dans les hémorrhagies internes, la dysenterie, la pierre, la gravelle, les obstructions des viscères. Arnault de Villeneuve dit qu'un gros de poudre de verge-d'or, infusé du soir au matin dans un petit verre de vin blanc, et continué douze ou 15 jours, brise la pierre dans la vessie !...

Il prétend que ses feuilles et ses fleurs, appliquées sur les vieux ulcères des jambes, les guérissent en neuf jours d'application, les renouvelant soir et matin !...

Quant aux fruits qui poussent naturellement au Nomingue, on y voit les cerises du Canada (*Prunus borealis*) appelées petites merises, la prune rouge, (*P. Americana*), les glands, (*Quercus alba*), les noisettes, (*Corylus Americana*), les faïnes, (*Fagus sylvatica*).

Mais le sol et le climat se prêtent à toute espèce de culture, depuis la patate jusqu'au melon. Et certes le frère Chenard en avait de superbes. Ils n'avaient qu'un défaut lors de notre passage : ils n'étaient pas encore mûrs. C'est un défaut dont ils se corrigeaient tous les jours. Les tomates, les concombres, les carottes, les navets y viennent en abondance, ainsi que les choux et la laitue. Enfin toutes les plantes potagères y poussent avec une vigueur remarquable.

Les patates sont pour le colon d'une utilité majeure. Aussi viennent elles énormes dans ces terrains sablonneux, mais imprégnés d'humus. En arrêtant la croissance de la tige qui s'emporte en bois, on a des produits d'une grosseur étonnante. Il en est de même du blé d'inde qui dans ces terrains secs, légers et saturés de cendres, poussent des tiges d'une hauteur extraordinaire, mais qu'on peut raccourcir à l'avant tage de l'épi.

J'ai vu sur la ferme des Jésuites du blé très franc, de l'avoine très pesante et des pois à facile cuisson. C'est vraiment une terre de bénédiction qui ne souffre ni de la sécheresse, ni de la pluie et que sa posi-

tion en déclin exempte de l'obligation de faire des fossés. La gelée y est seule à craindre tant que le défrichement ne sera pas assez avancé pour permettre à l'air d'y circuler librement.

On y cultive du tabac, mais comme partout on ne fait pas assez attention à sa qualité. Là aussi, comme chez la plupart des Canadiens, on s'imagine qu'un tabac n'est bon que quand il est très fort. C'est une erreur qui fait que le tabac Canadien se vend assez difficilement dans les villes et surtout à l'étranger. On prend n'importe quelle espèce, souvent des variétés qui ne mûrissent pas ici, ou qui se préparent mal. Pour le rendre fort on le sème dans un terrain très engraisé, quelquefois avec du fumier de cochon ; on le fait chauffer avant de le faire sécher et la dessiccation a lieu dans des bâtiments clos. Une pipée de tabac comme ça vous renverse un caporal de garde.

La vraie manière est celle indiquée par le Dr Genand. C'est d'abord de choisir une variété précoce, qui ait le temps de mûrir en Canada et qui se prépare bien. Il recommande le Connecticut comme l'une des espèces les plus convenables. J'ai déjà cultivé cette variété et je la trouve très avantageuse. Elle est très grande, mûrit vite et sèche magnifiquement bien. Son odeur est bonne, et elle est très propre à la confection des cigares.

J'ai adopté une petite variété appelée tabac canadien. Il est moins grand que le Connecticut, mais les feuilles en sont plus épaisses, et il mûrit si vite que dans les années favorables on en fait jusqu'à trois récoltes. Je ne serais pas surpris que ce petit tabac fût le *petun* des indigènes. Voici ce que disait Kalm en 1749. " Chaque fermier plante près de sa maison une quantité de tabac plus ou moins considérable, suivant que sa famille est plus ou moins nombreuse. Il faut bien que les paysans s'adonnent à la culture du tabac ; il est d'un usage universel parmi les gens du peuple. On voit des gamins de dix à douze ans courir les rues la pipe à la bouche, imitant l'exempte de leurs aînés. Des personnes au dessus du vulgaire ne dédaignent pas de fumer une pipe par ci par là. Dans les parties les plus septentrionales du Canada on fume généralement le *petun* sans mélange. Mais dans le Sud et aux environs de Montréal, on y mêle l'écorce intérieure du cornouillier sanguin, pour le rendre plus faible. La tabatière aussi est fort à la mode. Presque tout le tabac qui se consomme ici, est produit dans le pays et certains amateurs le préfèrent au tabac de Virginie ; mais ceux qui se prétendent des connaisseurs émettent une opinion tout à fait contraire ! "

Le cornouillier sanguin dont parle ici Kalm est le *Cornus stolonifera*, Hart rouge, qui croît sur les bords des marais et des ruisseaux et sert à la confection des mannes et des paniers.

Pour revenir à ce petit tabac qui me paraît indigène, il est trop fort pour qu'il soit fumable par les gens des villes ; il faut avoir le soin de le planter dans un terrain léger, moyennement engraisé, de le pendre immédiatement aussitôt qu'il est coupé, et dans un bâtiment aéré. Un bon moyen de lui ôter de la force, est de ne l'édrageonner que peu, et de le laisser croître avec presque toutes ses feuilles. Récolté dans ces conditions il est délicieux et a un arôme qui charme les amateurs et dissipe bien des heures d'ennui chez ceux qui ont besoin de narcotique. Chose singulière, cette plante que Jean Nicot a introduite en France et qui aujourd'hui produit tant de désastres en rendant souvent dyspeptique, rachitique, consomptif, épileptique, cancéreux et même fou, était reconnue autrefois comme une plante qui guérissait de tous maux passés, présents, futurs, nouveaux. On ne se taisait pas sur ses effets merveilleux, et pour cela on l'appelait Herbe à la Reine, Herbe Sacrée. Il est certain que c'est un poison des plus subtils. Mais administré comme remède il a des effets superbes. L'introduction de la fumée de tabac a été recommandée dans l'asphyxie, dans la hernie étranglée ; le tabac sert dans la colique de plomb, comme vernifuge, contre l'asthme, les pneumonies, les pleurésies, la paralysie de la vessie, le tétanos, la goutte, la névralgie, la gale, le prurigo, la teigne, les dartres, les poux, etc.

Quant à l'usage qu'on en fait pour charmer ses loisirs, qu'on me permette de citer ici ce que dit un écrivain que je n'ose nommer de crainte de lui attirer les quolibets des trois quarts et demi des hommes.

“ Etrange aberration de l'esprit humain ! On a fait violence à la nature pour se créer des besoins factices ! Car on peut se demander : quelle satisfaction a éprouvée quiconque a consenti pour la première fois à se remplir la bouche d'une fumée si piquante qu'elle en irrite toutes les muqueuses de la manière la plus désagréable, si toutefois elle ne va pas jusqu'à provoquer le vomissement ? Quelle agréable sensation a-t-on pu éprouver la première fois que l'on a mâché ces feuilles à saveur âcre et brûlante ? Si bien que la salive excitée par son action devenait, sur le champ, un véritable poison qu'il fallait expulser. Quels charmes avez vous éprouvés, la première fois que vous vous êtes bourré les narines de cette poudre à couleur de fumier, qui excita aussitôt en vous l'éternuement et vous procura une abondante évacuation de sérosité la plus dégoûtante ? ”

Tout même, c'est un narcotique qui peut avoir son utilité en médecine. Le malheur vient de l'abus que l'on en fait.

Pour donner une idée de la quantité énorme de tabac qui se consomme, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur quelques statistiques :

En France, le tabac donnait au budget de 1863 la modeste somme de 222 millions. Si l'on en juge par l'augmentation rapide du revenu

en France, depuis le rétablissement du monopole sous le premier empire, le budget doit retirer aujourd'hui, de cet article, au moins 400 millions annuellement.

En Canada, les statistiques de 1885 portent la quantité de tabac, non manufacturé, à 11,497,294 livres ; de tabac manufacturé, savoir cigares et cigarettes, 198,291 livres ; tabac à priser, 14,050 livres ; tout autre tabac manufacturé 203,164 livres.

On peut donc affirmer qu'il se consomme, en Canada, 12 millions de livres de tabac par année. En évaluant ce tabac en moyenne à 20 cents, il résulte que l'on envoie annuellement en fumée pour environ deux millions et demi de dollars.

(A suivre.)

PASCALÉ

XXV—(Suite.)

—Quitter l'armée ! Et si le roi et le pays avaient besoin de vos services, vous ne seriez plus là?... Cette honte de notre maison serait pire que la mort, monsieur !...

—Ah ! mon père, ne m'accablez pas... croyez-vous que je ne le sente pas vivement ? Hélas ! pardonnez-moi si je vous le dis, mais, sans mon respect pour vos idées, mon avancement eût été plus rapide, j'aurais fait partie des expéditions lointaines où l'on peut acquérir gloire et renom, et verser son sang pour son pays... au lieu de croupir dans l'inaction... Sans cette campagne d'Algérie, je végérais encore dans les grades inférieurs.

—Silence ! diriez-vous que j'ai pu entraver votre carrière ? dit le baron en s'emportant.

—Pardon, mon père, dit Richard avec tristesse, pardon si je vous froisse, mais je suis dans une bien douloureuse situation... Mille regrets me viennent... ma vie me paraît si vide, si inutile...

Le baron soupira ; il reprit avec moins de rudesse :

—Vous êtes mon aîné, l'héritier de mon nom, tout doit être fait pour maintenir votre rang votre situation dans l'armée : écoutez-moi bien mon fils, car ce m'est un devoir de placer sous vos yeux la situation véritable de notre fortune et de notre famille. La terre de Trémazan est estimée près de 800 000 francs, à cause de l'antique forêt d'Aber-Vrach qui en forme la plus grande partie, et il faudrait, pour en tirer ce prix, trouver pour s'en défaire un moment très favorable. Les années mauvaises, les sommes que m'a coûtées la propagande royaliste pour les élections et diverses autres circonstances analogues, vos dettes que j'ai payées par trois fois entièrement, ces diverses causes m'ont obligé à grever mes biens de lourdes hypothèques. J'ai cherché à refaire ma fortune très entamée en plaçant ce qui me restait de disponible dans la compagnie des solfatares de Calabre ; c'est le jeune de Saint-Giles, un financier intelligent, bien né, qui m'a proposé cette affaire dont il connaît les fondateurs. En ce moment, je dois dire que les actions baissent d'une façon qui n'est point sans m'inspirer de vives inquiétudes.

—J'ignorais... Vous ne m'avez jamais dit...

—Pourquoi vous aurais-je sans nécessité informé de ces détails? J'avais l'espoir de voir notre fortune se relever. Le roi revenu, j'aurais retrouvé auprès de lui le rang qui m'est dû ; j'aurais pu marier richement vos sœurs, et vous-même...

—Ah ! mon père, ne sont-ce point là des rêves, des espoirs chimériques... Si vous m'aviez permis, comme j'en ai une fois exprimé le désir, de me créer une situation indépendante dans la haute finance, dans la grande industrie, comme M. Serge Valrède... j'y eusse employé mon activité dévorante, et ma vie eût été moins dissipée...

En écoutant ces énormités, le baron stupéfait lança à son fils un regard tel, que celui-ci se tut.

—J'ai donc, pour payer vos dettes à diverses reprises, grevé mes terres de sommes énormes ; j'ai ensuite souscrit aux soufrières de la Calabre pour ce qui me restait de disponible : je crains que notre ruine ne soit proche, Richard.

Son fils le regarda atterré.

—Et mes sœurs ! murmura-t-il.

—Vos sœurs ! elles accepteront la situation que je subirai tout le premier.

Le jeune homme baissa les yeux, confondu, tant il était loin de croire la fortune paternelle entamée à ce point, et beaucoup par sa faute. Il avait en outre une défiance complète envers l'affaire des soufrières et M. de Saint Giles, dont on lui avait parlé souvent à Paris comme d'un faiseur peu scrupuleux.

—Mais alors, mon père, il me paraît impossible que vous puissiez rien faire pour moi, je ne puis plus le demander ni l'accepter. Je vais donner ma démission et partir... je chercherai fortune en Amérique, au Japon... Et encore, je ne le puis en ce moment, en pleine guerre du Mexique ! Si au moins je pouvais y être envoyé et m'y faire tuer !

—Vous ne quitterez point votre carrière, Richard, votre devoir est là. Vos dettes... je les pourrai encore payer cette fois. Avec les débris de ma fortune, nous attendrons que le retour du prince vienne rendre au vieux nom de Trémazan tout l'éclat dont il a droit de briller.

Immobile et songeur, le jeune homme ne répondit rien d'abord.

—Et comment ferez-vous, mon père ? Où trouver de l'argent ?

Le moment est défavorable pour vendre ou hypothéquer le terre.

—Il se présente un hasard exceptionnel... Notre voisin, Valrède, offre de prendre toute la terre, de payer les hypothèques et de me remettre en outre 100,000 francs comptant.

—Mais c'est inespéré en ce moment ; et il payerait les hypothèques?... Vous le disiez si intéressé, si...

—Ces gens ont tant d'argent ! ils se plaisent à jouer au seigneur, il

leur faut une baronnie pour campagne... Une terre qui n'était jamais sortie de la famille !... Ah ! Dieu puissant, quels orages avez-vous amoncélés sur ma tête !

Et le pauvre baron cacha son front dans ses mains d'un mouvement si navré, que Richard n'osa rien dire. Pourtant, son père, dominant faiblesse, releva la tête.

—Ce sacrifice doit être accompli, Richard. Il le sera, et dès demain. N'en parlons plus ; c'est décidé.

Ces deux hommes se mirent alors à causer de choses moins importantes, sans que leur pensée se détachât en réalité du sujet qui l'absorbait ; puis ils se séparèrent pour gagner chacun leur chambre et se reposer. Richard connaissait trop bien les êtres de la maison paternelle pour avoir besoin de guide. En entrant dans sa chambre où flambait une bougie, une petite forme pelotonnée dans un fauteuil s'élança vers lui, deux bras s'enroulèrent autour de son cou et une pluie de baisers inonda ses joues.

—Floriète ! chère petite sœur ! Pourquoi as-tu veillé si tard ?

—Pour te voir plus tôt, pour t'embrasser la première, mon grand bon frère chéri, que je suis si contente de revoir. Eh bien, tu ne dis seulement pas " et moi aussi ". Je dois te le souffler ! Dis vite : et moi aussi !...

—Et moi aussi, répéta-t-il avec un accent de tristesse qui n'échappa point à sa sœur.

Mais un sentiment instinctif de discrétion retint toute question sur ses lèvres.

—A présent, je te laisse dormir ; à demain, dit-elle en s'enfuyant et lui envoyant une poignée de baisers.

XXVI

Mais, cette nuit-là, plus d'un sommeil fut troublé sous le toit du vieux manoir. La mer se brisait lourdement à la base de la grande tour, et son halètement ressemblait à la pesante respiration d'un géant fatigué. Richard retrouvait, avec un plaisir mêlé de bien des réflexions amères, ce bruit de l'Océan qui avait bercé son enfance. Pourquoi avait-il grandi si vite ? Pourquoi ces heureuses années d'enfance ne peuvent-elles se prolonger ? Assez tôt toujours on devient homme, on se trouve mêlé à toutes les luttes de la vie. Il se revoyait tout petit sur les genoux de sa mère, puis dans la grande salle où son père lui apprenait à tenir son épée, à développer ses jeunes membres déjà robustes par ce noble et salutaire exercice de l'escrime. Puis les tristes années du lycée, Saint-Cyr, son entrée définitive dans l'armée ; les

garnisons ennuyeuses, d'autres plus gaies, comme celle d'Alger... c'était à Alger qu'il avait rencontré cette belle et fière Anglaise ; ensuite le séjour de Paris ; toute une vie d'entraînement en compagnie d'amis de son âge, les parties, les dépenses folles, la passion du jeu qui l'avait saisi, les gains subits suivis de pertes énormes.

N'osant tout avouer à son père, Richard avait emprunté à ces gens qui guettent les faiblesses des fils de famille pour en abuser à leur profit ; ceux-là connaissent mieux les fortunes que les notaires même et savent au juste de combien ils peuvent pressurer les malheureuses mouches qui se viennent jeter dans leur toile. Tout sucre, tout miel, humbles, empressés quand on a besoin d'eux ; butors, insolents, grossiers quand ils vous tiennent à leur merci. Le pauvre Richard, généreux ; dépensier, obligeant ses amis de tout cœur et l'oubliant aussitôt, le pauvre Richard était une proie promise d'avance à cette meute avisée. Il faut encore dire à son excuse qu'il croyait pouvoir disposer d'une assez belle fortune ; et quand il dut, à deux reprises, recourir à son père, celui-ci se hâta de liquider tout l'arriéré, espérant que Richard s'arrêterait dans cette terrible voie. Le baron avait pour ce fils une faiblesse extrême, car il conservait au fond du cœur cette tradition d'autrefois : que l'héritier du nom est un être privilégié auquel les puinés doivent se sacrifier, au besoin même être sacrifiés.

C'est à Paris que le capitaine de Trémazan avait rencontré Serge Valrède, et s'était senti attiré vers lui. Cette nature calme, sérieuse, volontaire et réfléchie, cachait un cœur très chaleureux sous une apparence un peu réservée, voisine de la froideur, quand on ne le connaissait pas. Les deux jeunes gens s'étaient liés sans cependant devenir tout à fait intimes ; ils appartenaient à un monde trop différent, et ne pouvaient guère se rencontrer sur les mêmes terrains. Le jeune officier ne vivait que pour s'amuser ; Valrède occupait son temps utilement, sans pour cela vivre en ennemi ni des arts ni des plaisirs mondains. Il prenait, comme distraction momentanée, ce qui, pour l'officier était le but même de l'existence. Ce dernier n'avait encore osé avouer à son père que, après une perte de jeu assez considérable, il s'était adressé au jeune Valrède pour la payer immédiatement ; Serge avait mis le plus grand empressement à l'obliger, et cette dette lui pesait cent fois plus que tout l'argent emprunté aux usuriers.

Très inquiet et préoccupé de la situation de sa famille, plus encore que de la sienne propre, Richard descendit le lendemain matin dans le parc, pour y réfléchir à son aise dans la solitude. Malgré une certaine légèreté de caractère, il n'avait nullement l'âme égoïste. Aussi faisait-il sur lui-même de terribles retours. Une autre pensée, celle-là très secrète, occupait son cœur et contribuait à lui montrer toutes choses sous un aspect peu encourageant. Le jeune homme n'avait pu

se rencontrer souvent à Paris et ailleurs avec l'amie de sa sœur sans être frappé de sa beauté, de la noblesse et de la franchise de son caractère, rehaussées par sa piquante originalité d'étrangère. Gwendoline était la femme capable de l'impressionner sérieusement ; mais il n'ignorait point qu'elle était fort riche, et très attachée aux coutumes de son pays ; si Richard de Trémazan aimait l'argent, surtout pour le dépenser à pleines mains avec une folle générosité, il était aussi trop fier pour s'abaisser à poursuivre la fortune d'une façon indigne de lui.

Il s'était en toute occasion fort empressé près de la belle Anglaise, dont la beauté l'avait vivement impressionné, et plus d'une fois le lui avait clairement fait entendre ; elle l'accueillait avec cette cordialité amicale permise aux jeunes filles de sa nation ; mais jamais rien dans sa manière d'être avec lui n'avait pu donner à penser que le jeune officier fût pour elle quelque chose de plus que le frère de son amie et un très aimable admirateur. Plus d'une fois, il avait ardemment souhaité deviner quelle pensée se cachait derrière ce front aux lignes si pures, sous le pli un peu sévère de cette bouche de statue grecque. En apprenant que miss Mountmoreux se trouvait en ce moment chez son père, il s'était promis de saisir une occasion propice pour lui parler et connaître enfin le fond de sa pensée. Aussi en apprenant la ruine de sa famille, le jeune officier s'était senti doublement atteint, dans son affection pour les siens et dans ses espérances d'avenir pour lui-même. Rien ne lui eût paru plus odieux que de paraître vouloir reconquérir la fortune par un riche mariage.

Richard arpentait donc les allées de fleurs et de verdure sans même songer à jouir de cette riche parure que la nature généreuse jette presque en toute saison sur la terre bretonne. Fumant distraitemment son cigare, les yeux à terre et la pensée absente, il marchait à pas lents, absorbé par d'assez sombres réflexions ; un pas léger froissa le sol près de lui. Floriette, en peignoir bleu, fraîche et gaie comme la matinée même, s'élança près de lui avec la légèreté d'un oiseau et se suspendit à son bras en riant, sautant et babillant à la fois.

— Vous voilà, petit frère, joli, gentil, bon petit frère à moi... il a cru m'échapper en se levant de bonne heure, et en venant tout seul respirer ce délicieux air du matin... Mais, non, Floriette ne veut pas perdre une miette de ce frère qu'elle voit si peu, qu'elle aime tant...

Elle s'interrompit un instant.

— Dites donc, monsieur, qu'est-ce qu'il y a ? Vous avez l'air d'un traître de mélodrame ! Vous ne me dites rien ! Vous n'êtes pas aimable, mais pas du tout !

Richard voulut sourire et embrasser sa sœur, mais elle lui échappa.

— Non, je ne veux pas qu'on m'embrasse si on ne me dit pas tout avant ; entendez-vous ? je veux tout savoir.

Il se taisait, ne sachant par quel moyen lui annoncer la nouvelle terrible ; tout le monde le lui dirait, certes, mais il aimait mieux le lui apprendre, afin que le choc fût moins rude.

—Ma pauvre chérie...

—Eh bien, Richard ?

Sa figure mobile devenait subitement sérieuse.

Alors, en quelques mots, cherchant à ne pas l'effrayer, très doucement, il la mit au courant de la situation, s'accusa sincèrement d'avoir contribué à la ruine de tous par ses prodigalités, son imprévoyance, sa légèreté.

—Non, Richard, ne parlez pas ainsi contre vous-même. Grand'mère m'a toujours dit que les hommes de votre âge et de votre rang devaient dépenser grandement. Hélas ! c'est notre pauvre père qui a été bien imprudent ! Je ne suis pas si enfant qu'on le pense, Richard. Un soir, j'ai entendu MM. Hervey et de Kercambo qui parlaient de cette affaire des souffrières et disaient qu'elle était bien incertaine comme réussite. Je me suis fait expliquer toutes ces choses aussi bien que je l'ai pu. Dernièrement, je me suis avisée d'en parler à M. Valrède ; il m'a répondu avec sa grosse voix :

—Hein ? jeune demoiselle, vous n'avez pas de ces actions dans votre dot ? Elle serait joliment flambée, hron ! Ces affaires-là ne sont bonnes que pour ceux qui les reprennent après avoir mis dedans les fondateurs, mais c'est du latin pour vous. La terre, la bonne terre, bien cultivée, il n'y a que ça. Venez voir mes serres, vous qui aimez les plantes. Je vous donnerai des fleurs plus gros que vous.

—Voilà son opinion ? dit Richard très attentif.

—Mot à mot ce qu'il m'a dit. Oh ! petit frère, que va devenir notre pauvre père, ce sera un coup terrible pour lui, s'il lui faut quitter la vieille maison... Et Pascale... que va-t-elle devenir, privée de tant de choses si précieuse pour elle...

—Et toi ma pauvre mignonne ? tu ne penses même pas à toi...

—Oh moi ! je suis bonne musicienne, je peins très gentiment les fleurs. Eh bien, je donnerai des leçons, je ferai des éventails ! je me tirerai bien d'affaire pourvu que grand'mère ne soit pas malheureuse.

—Non, heureusement, elle a sa petite fortune indépendante. Mais je ne permettrai pas, tant que je vivrai, que ma sœur chérie se fatigue à donner des leçons... Toi, des leçons !

Richard vit bien que toutes les conséquences de la ruine ne se présentaient pas encore à ce jeune esprit si plein d'inexpérience. Les tristesses, les lâchetés dont la vie accable ceux qui perdent leur fortune et qui leur sont doublement douloureuses, toutes ces amertumes étaient inconnues à la jeune fille. Et que pourrait-il faire pour l'en préserver ?

Richard, une fois de plus, regretta en lui-même ses folles dissipations

et soupira profondément. Passant un bras autour de la taille de sa sœur, ils achevèrent leur promenade en causant de mille choses, jusqu'au moment où la cloche les appela pour le déjeuner.

XXVII

La guerre du Mexique atteignait en ce moment sa période la plus aiguë. Richard n'avait point dit à son père qu'il avait l'espoir, autant que le désir, d'y être envoyé, il attendait d'en être certain, sachant combien d'inquiétudes l'eussent accompagné. En présence de cette éventualité, le jeune officier n'avait demandé qu'un congé très court, pour voir sa famille et mettre ordre à ses affaires, en cas d'événement ; il était loin de croire que ces dernières fussent en si mauvais état.

Sitôt après le déjeuner, le baron et son fils partirent pour Brest, afin d'y passer deux jours pour examiner la situation avec M^e Ardoiseau, et tâcher d'en tirer le meilleur parti. M. de Trémazan se flattait de recevoir de bonnes nouvelles de la compagnie des solfatares des Calabres, ce qui eût sauvé bien des choses. Peut-être aussi espérait-il trouver à emprunter encore sur ses propriétés pour payer les dettes de Richard, car c'était là le plus pressé. Le père et le fils se mirent donc à faire toutes les démarches nécessaires pour atteindre ce but ; mais partout on les recevait avec des défaites et avec cette froideur polie qui signifiait clairement que la situation financière du baron de Trémazan était au moins aussi connue du public que de lui-même. M. de Saint-Giles devait arriver le jour même de Paris et apporter des nouvelles toutes fraîches de l'affaire dans laquelle il avait persuadé au baron d'engloutir le reste de sa fortune. Le receveur, toujours mis avec une extrême recherche, le lorgnon sur l'œil, la coiffure irréprochable, était arrivé le premier en l'étude de M^e Ardoiseau, où MM. de Trémazan devaient le retrouver. S'ils fussent venus un peu plus tôt, ils auraient été édifiés par la conversation qui s'engagea entre le notaire et son client.

—Eh bien, monsieur de Saint-Giles, ça ne va pas, alors ?

—Mauvaises nouvelles, mon cher notaire. Déconfiture complète, actions tombées, administrateurs compromis, actionnaires furieux, rugissants, menaçants.

—Il y a de quoi...

—Des imbéciles, ces gens-là ! jamais contents.

—Vous êtes charmant ! Mais peu m'importe, je ne m'inquiète ici que de la famille de Trémazan, qui va être rudement atteinte !

—Et moi donc, Ardoiseau ! Vous ne vous inquiétez guère de moi, il paraît.

—C'est vous qui avez entraîné le baron dans cette galère. J'ai fait tous mes efforts pour l'en empêcher.

—Parbleu ! un peu plus, et vous faisiez tout manquer. J'avais compté sur le succès... le baron s'enrichissait, moi aussi, et il m'accordait la main de sa fille.

—Avec une dot considérable.

—Naturellement, sans cela...

—Et laquelle de ces demoiselles souhaitez-vous épouser ?

—Oh bien, la plus jeune de préférence, c'est la plus agréable. Mais à présent, voilà tous mes projets à-vau-l'eau.

—En vérité ! Et vous croyez que le baron vous eût donné sa fille, à vous ?

—Pourquoi pas, je suis bon gentilhomme.

—Ouais, mais cela ne suffit pas, répliqua M^e Ardoiseau d'un air narquois.

—Un nom, de la fortune et un gendre tourné comme moi ! que lui faut-il de plus, s'il vous plaît, notaire ?

—Le consentement d'Henri V.

—Quelle bonne plaisanterie !

—Non, du tout. Le baron, dans son entière fidélité à son prince, le regarde comme le maître de sa fortune et de sa famille. Ce sont des idées qui paraissent en désaccord avec celles de notre temps, mais qui sont sincères et respectables, et qui ont fait longtemps la gloire et la force des grandes familles.

—Tout ça c'est très beau, mais me voilà "lavé" par la chute de cette maudite affaire...

MM. de Trémazan arrivèrent sur ces entrefaites.

Lettres et dépêches de Paris confirmaient la nouvelle apportée par M. de Saint-Giles, de la complète déconfiture de la compagnie des soufrières de la Calabre. Les actions, émises à 500 francs, et que la spéculation avait un instant fait monter à 700, étaient brusquement retombées à 200, puis à 50, puis à rien. Le baron perdait une somme très considérable, plus tout espoir de refaire sa fortune. Malgré ses idées arriérées et ses travers, ce n'était nullement une âme petite ni vulgaire que celle de M. de Trémazan. Il accepta son sort sans récriminations inutiles. Richard reçut le coup avec autant de courage et de stoïcisme qu'il eût reçu une balle sur le champ de bataille. Mais, au fond il ressentait un extrême chagrin des revers qui atteignaient son père et ses sœurs ; et se reprochait amèrement d'avoir de son côté si légèrement dissipé des sommes qui auraient peut-être sauvé les siens d'un naufrage total. Grâce à sa générosité habituelle, il pensait moins à lui-même qu'aux autres.

M. de Saint-Giles, assis dans un coin de l'étude, traduisait sa colère

et sa déception par des gestes véhéments, par un flot de paroles et de lamentations qui irritaient singulièrement le jeune officier, car le receveur avait puissamment contribué à entraîner son père dans cette désastreuse entreprise, et pas un mot de sa part ne paraissait témoigner qu'il en eût le moindre souci ni regret. Le plus beau des receveurs, blond et soigneusement peigné, ne pensait absolument qu'à lui. M^e Ardoiseau, assis dans son fauteuil d'acajou dont le dossier bas en demi-cercle enserrait sa personne rebondie, M^e Ardoiseau, accoudé sur son bureau-ministre, paraissait également accablé, car il était encore de cette espèce ancienne et naïve des notaires qui s'intéressent à leurs clients comme à de vieux amis. Cependant Richard le surprit fixant le jeune M. de Saint-Giles et clignant de l'œil avec une affreuse grimace, comme si le digne officier ministériel eût voulu transformer son regard en une vrille pénétrante destinée à fouiller les replis les plus cachés de l'âme du receveur. Celui-ci se décida enfin à s'en aller, et dès que la porte se fut refermée sur lui, M^e Ardoiseau permit à un énorme soupir de satisfaction de s'échapper du plastron immaculé de sa chemise toute raide d'empois. Avec son expérience des gens de cette espèce, il le croyait peut-être bien capable d'avoir fait tomber l'affaire pour la racheter à bas prix.

—Eh bien, monsieur le baron, dit-il, voilà une triste affaire !... Quelles mesures allons-nous prendre au sujet d'une liquidation de vos biens, devenue malheureusement impossible à éviter ? Je crois pouvoir me permettre de dire que notre seule planche de salut est d'accepter...

—La proposition de M. Anthime Valrède ? acheva M. de Trémazan avec une expression d'amertume profonde.

—Je crois que mon devoir est de vous y encourager, car elle est fort avantageuse. En ce moment où la guerre du Mexique absorbe l'attention, inquiète le monde des affaires et ne paraît pas trop tourner à notre avantage, nous ne pourrions trouver aucun acquéreur pour vos terres. Monsieur le baron m'excusera si en parlant de ses affaires, je dis " nous ", c'est à cause de l'intérêt que je me suis toujours permis de prendre à la famille de Trémazan ?

—Je le sais et vous en témoigne tout mon gré, mon bon Ardoiseau, répondit le baron avec dignité.

Richard tendit la main au notaire et la lui secoua cordialement.

—Un mot, mon cher maître, ajouta vivement le jeune officier. C'est bien M. Valrède père qui vous a proposé d'acheter Trémazan ?

—Lui-même.

—A quel propos vous en a-t-il parlé ?

—Il m'a invité l'autre jour à venir déjeuner, après cela nous sommes allés prendre le café dans la grande bibliothèque, et là, avec

sa manière un peu rude, un peu incorrecte, d'énoncer sa pensée, sans mâcher les mots ni façonner ses phrases...

—Répétez exactement, Ardoiseau.

—Il m'a dit tout crûment : " Eh ben, gros notaire,—j'ai trouvé cette expression familière, mais c'est au fond un très brave homme qui n'a point l'intention d'être civil,—eh ben, gros notaire, mes voisins de la grande tour ne vont pas être sur des roses ! Je la connais, leur affaire des Calabres, ça ne vaut pas deux sous pour l'instant... ils vont être lavés... Et comme je sais avec tout le pays... "

—Avec tout le pays !...

—"Que les hypothèques mangent leur terre... ils vont être forcés de vendre. Dites-leur bien que j'achète tout d'un bloc la terre, la maison, la vieille tour... Ça complètera le grand bien que je veux avoir en ce pays. "

Le baron poussa un profond soupir.

—Permettez, maître Ardoiseau, dit Richard, le fils de M. Valrède était-il présent à cette conversation ?

—Parfaitement, car il ajouta aussitôt ces paroles, que j'ai également le devoir de vous répéter :

—"Mon père s'engage à payer toutes les hypothèques qui grèvent la terre de Trémazan, à remettre immédiatement au baron une centaine de mille francs qui lui resteront dus, et l'on exceptera de la vente le château, la tour et le parc, qui demeureront la propriété libre et nette de la famille de Trémazan.

—"Mais je n'ai pas dit cela ! a crié le père Valrède en sautant comme une grosse carpe sur le gazon. C'est justement la tour et le parc qui me font envie.

—"Moi, je le dis pour vous, mon cher père, a repris M. Serge tout tranquillement. C'est ainsi qu'il nous faut agir."

M. Valrède père a voulu protester, mais son fils a une manière de lui faire faire sa volonté tout à fait singulière, avec des façons affectueuses, fermes et polies... lui seul sait obtenir quelque chose de ce caractère incommode...

—Dites moderne et entièrement fruste, Ardoiseau, ajouta le baron.

—Et le jeune Valrède n'a... n'a fait aucune allusion ?

—A quoi, monsieur Richard ?

—A la dette que j'ai contractée envers lui.

—Vous lui devez, mon fils ?

Le baron était stupéfait.

—Je dois vous le dire très franchement. L'hiver dernier, à Paris, j'ai souvent rencontré M. Serge Valrède au cercle des Agriculteurs français, où l'on jouait gros jeu... Plusieurs fois, je me suis laissé entraîner dans de fortes parties ; j'ai perdu, gagné, perdu de nouveau,

et ne sachant une fois comment payer, j'ai trouvé en M. Serge une extrême obligeance...

—Et combien lui devez-vous, Richard ?

—10,000 francs, ajouta le jeune homme.

—Et il ne vous a pas réclamé cette somme, Ardoiseau, en parlant de notre situation ?

—Non, monsieur le baron, il n'y a fait absolument aucune allusion.

—Vous prendrez soin qu'elle lui soit remboursée aussitôt sur ce qui restera de la vente de Trémazan. Il m'apparaît que la conduite du jeune Valrède est fort délicate.

—En effet, en effet, dit le notaire avec une expression de profonde satisfaction. Alors, monsieur le baron, puis-je dire à ces messieurs que vous acceptez leurs propositions ?

—Oui, dit M. de Trémazan d'un ton ferme. Vous avez tout pouvoir pour traiter cette affaire et pour que tout soit réglé dans le plus bref délai.

Le vieux gentilhomme resta quelques instants silencieux, le cœur déchiré à la pensée de voir ainsi passer en des mains étrangères la vieille terre que tous ses ancêtres s'étaient léguée de père en fils. Profondément touché à la pensée que, par une générosité délicate dont il ne soupçonnait guère le motif principal, la vieille habitation seigneuriale serait conservée à la famille, il ne voulait cependant pas laisser voir son émotion.

—Ardoiseau, reprit-il enfin de son ton le plus solennel, je désire expressément que vous transmettiez à M. Serge Valrède, à M. Serge seul, vous entendez, le sentiment de satisfaction que j'éprouve, au milieu de nos revers, à penser que, grâce à lui, ma famille ne sera point bannie de la demeure de ses ancêtres. Dites-lui également que ces revers n'auront qu'un temps ; dès que notre prince nous sera rendu, j'emploierai mon crédit à la cour pour lui faire obtenir tout ce qu'il désirera. Un Trémazan ne saurait jamais oublier les égards et les services reçus. Son nom seul l'y obligerait.

Il prononça ces mots d'un ton imposant, avec une si réelle, si cohérente dignité, que M^e Ardoiseau n'osa sourire. Richard, confondu, se taisait, les yeux fixés sur le plancher. Vivant toujours éloigné de son père, mêlé au monde, au courant des idées modernes, il les appréciait avec justesse et ne pouvait comprendre comment son père en était resté si profondément distant.

—Si vous l'avez pour agréable, mon père, dès notre retour à Trémazan, j'irai rendre visite au jeune Valrède et je lui exprimerai moi-même vos sentiments, nos remerciements.

—Fort bien, mon fils, en ceci vous ne sauriez avoir que mon approbation. Surtout n'oubliez aucune de mes paroles.

XXVIII

La nouvelle de la ruine complète du baron de Trémazan, déjà prévue, annoncée, se répandit avec la rapidité particulière aux mauvaises nouvelles et devança même son retour près des siens.

Une situation des plus pénibles allait donc être le partage de la famille de Trémazan, jusque-là placée au premier rang dans le pays par sa richesse et sa haute situation.

Serge pensa que le moment d'agir était venu. Avec cette droiture qui formait le fond de son caractère, il pensait que la position critique du baron materait son orgueil et le rendrait plus accessible à l'idée d'accorder la main de sa fille à un homme non titré.

Pendant que le baron était encore à Brest, Serge fit donc prier M^{lle} de Trémazan, l'aînée, de vouloir bien le recevoir un instant en particulier. Quoique fort éprouvée par la nouvelle du désastre qui fondait sur les siens, Pascale accorda l'audience demandée et reçut le jeune Valrède dans le grand salon de famille. Sa sœur et M^{me} de Rochemais étaient au village à visiter quelques familles pauvres.

Elle était pâle et triste ; mais, soutenue par l'orgueil de son nom, elle faisait un effort violent pour ne rien laisser paraître sur son visage sévère des angoisses secrètes qu'elle éprouvait. A peine l'œil scrutateur de Serge découvrit-il quelques traces de larmes sur la blancheur mate de ses joues.

—Vous avez désiré me parler en particulier, monsieur Valrède. Je dois supposer que de graves motifs peuvent seuls vous dicter ou nécessiter une démarche d'une nature si exceptionnelle. Cette pensée m'a décidée à vous accorder l'entrevue que vous avez sollicitée.

—Je vous en suis extrêmement reconnaissant, mademoiselle, répondit Serge d'un ton cérémonieux. En effet, de très graves raisons m'ont déterminé à vous prier de vouloir bien m'entendre. L'élévation de votre cœur, la délicatesse de vos sentiments, m'inspirent une entière confiance, ayant eu de fréquentes occasions de les discerner et de les apprécier.

Le visage de Pascale parut se détendre, elle prit un air moins hautain.

—J'ai appris avec un extrême regret que la fortune de votre famille subissait une atteinte terrible, une épreuve imméritée.

—En effet, monsieur, tout le pays est, paraît-il, informé de notre ruine ; mais une épreuve de ce genre ne saurait abattre le courage d'une famille comme la nôtre. Nous sommes d'une race ancienne, inébranlable dans l'adversité. Un jour viendra, du reste,—peut-être est-il proche,—où le prince auguste à la cause duquel mon père a tant

sacrié remontera sur le trône de ses ancêtres ; les Trémazan retrouveront aussitôt la place qui leur est due, la haute situation qui leur est de droit réservée. Qu'on ne prenne donc point tant la peine de nous plaindre, pour cette passagère éclipse de la bonne étoile de notre maison.

M^{lle} de Trémazan prononçait ces paroles d'un ton altier, avec une expression de confiance et d'espérance si absolues que Serge restait confondu.

“ Elle est bonne à lier ! pensait-il. Ces idées insensées vont rendre ma tâche bien plus malaisée que je ne le croyais.”

Toutefois il ne sourcilla pas. Rien dans son visage ne trahit sa pensée.

—Espérons pour votre famille que tout ira suivant vos désirs, mademoiselle ; mais qui donc est maître des événements en ce monde ? Dieu seul, sans doute. Permettez-moi de continuer, de vous exposer mon désir très vif d'obtenir votre appui et votre approbation.

—Parlez, monsieur, reprit Pascale. J'ai toujours remarqué chez vous une appréciation assez juste des choses de ce monde, et j'ai toujours pensé que vous étiez digne d'être des nôtres.

Serge s'inclina sans sourire à ce compliment d'une inconsciente impertinence.

—Ces paroles bienveillantes m'encouragent à l'excès, mademoiselle. Puisque vous daignez me juger aussi favorablement, je m'empresse de vous dire qu'il existe précisément un moyen de justifier la bonne opinion que vous daignez avoir de votre serviteur. Jamais occasion plus favorable ne me permettra d'affirmer mon dévouement pour vous et votre famille. Il ne dépend que de vous, de votre complète approbation, de...

—Que voulez-vous dire ? s'écria Pascale en se levant, très troublée.

—Permettez-moi de m'expliquer franchement... Ne sommes-nous pas dans un temps où tous les jours, par des concessions réciproques, on voit s'unir des familles différant d'origine?... où des alliances...

—Des alliances !

Debout, très pâle, presque tremblante, M^{lle} de Trémazan s'appuyait contre le mur. Une petite table les séparait ; Serge s'était levé et restait à distance le chapeau à la main.

“ Mais qu'a-t-elle donc ? ” se disait-il, un peu embarrassé au moment d'en arriver au point tout à fait délicat de cette conversation. Il voyait la poitrine de M^{lle} de Trémazan se soulever sous les dentelles noires qui toujours l'enveloppaient de leurs plis indécis, comme si elle se fût trouvée en proie à une violente émotion.

—Une alliance, en effet, mademoiselle...

Il se tenait debout à quelques pas d'elle, très ému, lui aussi ; le grand mot était dit... ne devait-elle pas avoir compris déjà... ?

Une faible rougeur colorait les joues brunes de Pascale ; dans le silence, on entendait presque les battements de son cœur oppressé d'une joie qu'elle s'efforçait de dissimuler ; les yeux baissés, elle répondit à demi-voix, laissant comme malgré elle échapper l'aveu de ses sentiments combattus et cachés.

— Peut-être avez-vous raison... et ces choses sont-elles dans la justice et la vérité... Les voies de Dieu sont insondables.

— Combien je suis heureux... profondément heureux ! mademoiselle, de vous voir dans ces dispositions... Alors je puis donc espérer... ?

— Il faut que je consulte mon père... Bien des obstacles... Certes... il doit apprécier comme je le fais... la générosité, la délicatesse de votre procédé... dans un moment où... où des épreuves si graves... Mais vous connaissez nos principes... les volontés arrêtées de mon père... il sera difficile...

Elle balbutiait, parlant à demi-voix, immobile, son long visage s'éclairant d'une sorte de flamme intérieure qui semblait arriver lentement d'un foyer lointain.

“ Elle est presque belle ainsi, pensait Serge ; il faut qu'elle ait pour sa jeune sœur une bien vive tendresse... la voici tout heureuse de penser que la destinée vient réparer ses torts envers eux... Allons, je l'avais trop sévèrement jugée...”

Et tout haut :

— Si je me suis permis de m'adresser à vous d'abord, mademoiselle, c'est que je connais l'influence grande et méritée que vous avez sur monsieur votre père, que sa décision dépendra beaucoup de la vôtre...

— Mon père, en effet, m'accorde une confiance très grande, mais, dans une circonstance de cette gravité, lui seul décidera, il est le chef de la famille, et je ne saurais prendre un tel engagement sans son agrément absolu...

— Je ne vous demande point d'engagement, dit doucement Serge.

— Comment... point d'engagement ?

— Il me suffit que vous veuillez bien user de votre influence sur monsieur votre père pour qu'il accueille la demande que je veux lui faire.

Le visage de Pascale exprimait un embarras, un étonnement extrêmes.

— Après ce que je me suis laissée aller à vous répondre tout à l'heure, et qui était à mes yeux le plus grand des encouragements, que ne devrait peut-être pas se permettre une fille de ma race... je ne saurais, monsieur, lui en parler directement... Puisque je vous permets de le faire... ajouta-t-elle, en devenant plus rouge encore, toute palpitante sous les grands voiles qui l'enveloppaient.

— Je suivrai vos ordres, mademoiselle, dit Serge un peu étonné et déçu. Mais j'avais pensé que, favorablement impressionné par vous, il

serait plus disposé à accueillir ma demande, et que j'aurais en vous une gracieuse et puissante alliée... car votre jeune sœur...

—Ma sœur ?

Elle eut un sursaut réprimé aussitôt.

—N'ai-je donc pas su m'exprimer clairement ?... Pardonnez-moi, car je suis fort ému en faisant cette démarche... J'aime votre sœur, M^{lle} Floriette, et je désire l'épouser.

—Ma sœur ! c'est donc elle, elle que... Ah !...

Elle prononça ces mots à demi-voix avec une rage concentrée, toute pâle, les dents serrées. Puis, se laissant tomber sur un siège, elle cacha sa tête dans ses mains.

—Pardon, dit-elle faiblement, j'ai été fort éprouvée, je n'ai peut-être pas toute ma présence d'esprit en ce moment... je suis encore souffrante. Veuillez m'excuser, monsieur.

Interdit, Serge la regardait... Tout d'un coup il comprit, mais il eut le tact suprême de se contenir et de ne point paraître avoir même soupçonné la vérité.

—Mademoiselle, reprit-il au bout d'un instant de silence embarrassant, je vous le répète, je suis fort ému en risquant cette démarche auprès de vous ; j'ai coutume de dire simplement ma pensée et je n'ai peut-être pas su m'expliquer suivant les convenances et les usages de votre monde... Mais j'avais espéré qu'en passant par votre bouche, ma demande serait mieux accueillie.

—Jamais ! jamais !... cria Pascale, emportée par une indomptable violence, en se levant toute droite et dardant sur lui le regard irrité de ses yeux pleins d'un feu sombre.

PIERRE GAEL.

(A continuer.)